

SOMMAIRE

ECONOMIE : AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE

- 5. FIPA : L' Agriculture Euro-Méditerranéenne
- 7. Politique agricole euro-méditerranéenne et Organisation Mondiale du Commerce
- 13. Potentiel agricole et agro-industriel du Tadla-Azilal (Maroc)

L' INVITÉ DU MOIS

- 17. L'agriculture Maghrebine
Interview de M. Omar Bessaoud / CIHEAM - IAMM

DOSSIER DU MOIS : MACHINISME AGRICOLE

- 21. Le marché français du Machinisme Agricole
- 24. L'extraction huilière : plus de 28 siècles d'histoire
- 28. PIERALISI : De l'huile d'olive de qualité en respectant l'environnement

QUIZ

- 33. LE GROUPE MAMI : Stratégie et Défis

NEWS ENTREPRISES

- 34. Algérie : Ouverture du premier Quick à Alger
- 35. France : COCA-COLA prévoit 150 embauches en 2007
- 36. Tunisie : Lesieur-Cristal se renforce en Tunisie

FORMATION

- 37. ENSTA - Septembre 2007 : Ouverture d'un nouveau Master « Conception, modélisation et optimisation des procédés »
- 38. Formation à distance - BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole) : Analyse et conduite de systèmes d'exploitation

OU SE RENCONTRENT-ILS ?

- 39. SIMA 2007 : Un Grand Cru !
- 40. DJAZAGRO 2007 : Une réussite !

TRANSACTIONS

- 47. France : Dématérialisation de documents export
- 48. E.P. BEJAÏA : Un port au cœur de la Méditerranée

INNOVATION

- 49. CHOPIN Technologies® innove dans l'analyse infrarouge

BIEN-ÊTRE

- 50. France : Cet été, ce sera « Forme en Ferme » !

5



17



21



40



Siège social :

27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
info@agroligne.com

Editeur :

TNS Communication

Directeur de la publication :

Elias Cherif

Coordination internationale :

Nabila Cherif

Information-Promotion :

Emmanuel Cau

Information-Rédaction :

E. Cau, N. Shaffer
F. Diagne, W. Laoues, E. Anguy

Montage-Maquette :

Yohann Cuenot / Emmanuel CAU

Agroligne Europe :

Contact : Mme Shaffer
Tél. : 33 4 67 65 03 39
Fax. : 33 4 67 65 22 12
27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Algérie :

Contact : Rostom C, Farah B.
Tél. / Fax. : 213 21 21 02 32
4, impasse de Biarritz
Pin Maritimes, Mohammadia
16130 Alger
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Maroc :

Contact : F. Diagne
7 rue d'aquitaine, 2ème étage
Appart n°6 - Quartier Gauthier
20000 Casablanca
Tél. / Fax. : 00 212 22 48 62 68
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Tunisie :

Contact : Tarek Mamy
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Canada :

Contact : Ida Jader
Tél. : 00 1 514 577 92 55
e-mail : info@agroligne.com

Abonnement-Promotion-Publicité :

Tarif abonnement : France 74 euros HT
Prix / numéro : 9,25 euros HT

Impression :

Imprimerie Champagne
www.imprimerie-champagne.com

ISSN : 0249 - 020 X

Dépot légal : à parution

Commission paritaire n° 0207T7943

Editorial

Agir au plus vite !!

Rien ne va, les écarts ne cessent de se creuser entre les deux rives du bassin méditerranéen ; le bilan mitigé du processus de Barcelone a mis en avant un manque flagrant de considération du volet agricole dans les accords de partenariat Euro-méditerranéens, alors que la zone de libre échange est pour bientôt : à peine trois années...

On parle d'une feuille de route, en cours d'élaboration par la commission européenne, définissant la libéralisation agricole réciproque, progressive et asymétrique (au profit du sud) entre les deux rives.

On parle également de PEV (Politique Européenne de Voisinage) effective dès 2007.

En somme, toutes les bonnes volontés sont là, présentes sur le terrain, qu'elles soient politiques ou économiques ; tout le monde dénonce haut et fort le laxisme dans la réalisation des politiques et leurs programmes mais rien de concret dans la réalisation de cet équilibre Euro-méditerranéen tant attendu !

La 2^{ème} conférence Euro-méditerranéenne sur l'agriculture, un rendez-vous pour TOUS.

L'agriculture doit être reconnue comme étant un passage obligé pour mener à bien le projet de coopération euro-méditerranéenne.

Elias Cherif

L'Agriculture Euro-Méditerranéenne



..... Pour une **politique agricole et rurale euroméditerranéenne** dans un **cadre mondialisé**

*Par Guy Giva, Président du Comité Méditerranéen de la FIPA**

La méditerranée passionne autant qu'elle inquiète. L'agriculture méditerranéenne, forte d'une tradition ancestrale, est emprunte d'un fort ancrage identitaire. De façon générale, elle joue un rôle fondamental pour le maintien des équilibres des territoires de la région et contribue à fixer les populations rurales dans l'arrière pays.

Près de 40 millions de méditerranéens travaillent dans le secteur agricole. Aussi, la qualité des produits agricoles de la Méditerranée (huile d'olive, fruits et légumes, fromages, vins ...) et leurs bienfaits sur la santé sont mondialement reconnus.

Depuis la tenue de la première conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture en 2001, qui a remporté un franc succès, le contexte politique de la région a fortement évolué : élargissement de l'UE, entrée en vigueur des accords d'association pour la Jordanie, l'Égypte, l'Algérie et le Liban, signature pour la Syrie. Aussi, plus de dix années se sont écoulées depuis la signature de la déclaration de Barcelone et le formidable enthousiasme qu'elle a suscité de part et d'autre de la Méditerranée.

Quelques actions encourageantes telles que la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'agriculture qui s'est tenue en 2003 à Venise ont démontré le regain d'intérêt pour un secteur longtemps marginalisé par l'accord de partenariat euroméditerranéen (PEM).

Et pourtant, nul ne peut ignorer le bilan mitigé du processus de Barcelone, intervenu lors du 10ème anniversaire de sa signature. Ce bilan a notamment mis en avant le manque de considération du volet agricole dans les accords de partenariat euro-méditerranéens.

Aujourd'hui, la situation en Méditerranée est malheureusement alarmante. Les écarts de développement économique et de revenus ne cessent de se creuser entre les deux rives du Bassin. Les fractures sont multiples et se retrouvent à plusieurs niveaux : démographique, sociales, environnementales, économiques et politiques. Si l'on reste spectateurs de cette situation, les disparités ne cesseront de s'accroître et la pauvreté de s'aggraver.

Il y va donc de la stabilité et de la paix dans la région. Les enjeux qu'ils soient sociaux, environnementaux ou politiques sont tels que nous nous devons de renverser cette tendance. Nous nous devons d'agir et au plus vite !

Pour ces raisons, il était grand temps de réitérer l'exercice du dialogue entre parlementaires, agriculteurs et autres représentants des instances européennes pour faire le bilan de ce partenariat et esquisser, ensemble, les prémises d'un plan d'action pour l'avenir de la région.

Il est grand temps de raviver l'esprit de Barcelone et de réfléchir à une nouvelle stratégie de développement globale pour la Méditerranée afin de mettre en place une véritable politique commune. En ce sens, la 2ème conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture tombe à point nommé.

L'agriculture doit impérativement être reconnue comme un axe de coopération majeur pour mener à bien le projet de partenariat euro-méditerranéen. En effet, sans développement agricole, la pauvreté peinera à diminuer. L'agriculture a la capacité de créer les conditions d'un développement durable pour la région.



Aussi, le rôle des organisations agricoles est important pour accompagner ce développement au service de l'agriculteur et du développement des zones rurales. Elles doivent également pouvoir influencer sur les décideurs politiques et se placer en force de proposition pour que les spécificités de l'agriculture méditerranéenne soient prises en compte. Les organisations d'agriculteurs doivent également pouvoir participer aux processus de décision les concernant.

Or elles ne peuvent y parvenir qu'à la condition de renforcer leurs capacités. La Politique Européenne de Voisinage (PEV), à travers son nouvel instrument de mise en oeuvre l'ENPI, ainsi que les gouvernements nationaux dans chacun des pays de la région, doivent fournir les conditions d'un environnement favorable pour leur permettre d'y parvenir.

À Strasbourg, les agriculteurs ont fait passer des messages forts. Concernant les questions commerciales, ils se sont positionné en faveur d'une ouverture progressive maîtrisée par des mesures d'accompagnement pour parvenir à une Zone de libre échange euro-méditerranéenne viable. L'UE par la voix de son commissaire à l'agriculture Mme. Fischer Boel s'est montrée en faveur d'un processus asymétrique pour laisser un temps d'adaptation aux pays du sud et de l'est du bassin de se mettre à niveau. Les participants ont opté pour la redéfinition d'une politique de développement rural novatrice, pour un nouveau pacte rural.

Il est clairement apparu lors des échanges que l'identité méditerranéenne des productions pouvait être préservée grâce à des filières de production bien organisées, au développement de systèmes de labellisation voire de la mise en place d'une structure de réglementation euro-méditerranéenne.

Le maître mot ressorti de ces échanges fructueux est sans nul doute celui de la coopération. La coopération entre les différentes parties prenantes comprenant les représentants des gouvernements nationaux, des instances européennes et des organisations agricoles. Un dialogue régional s'est instauré et il est important de le poursuivre dans un futur très proche en formant un cadre de concertation permanent. Celui-ci est indispensable pour concevoir une région Méditerranéenne forte, stable et prospère pour tous.

La FIPA : organisation mondiale des agriculteurs

* La Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA) est l'organisation mondiale des agriculteurs. Créée en 1946, elle représente plus de 600 millions d'exploitations agricoles familiales regroupées au sein de 115 organisations nationales dans 85 pays. La FIPA jouit d'un statut consultatif général auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

Vision et mission

La vision de la FIPA : « Vivre dans un monde libéré de la faim, où les agriculteurs et leurs familles peuvent vivre décemment du fruit de leur travail. » La FIPA a pour mission de développer la capacité des agriculteurs à influencer sur les décisions les concernant aux niveaux national et international. À travers ses actions, la FIPA contribue à garantir une coopération plus poussée entre les organisations agricoles afin de satisfaire au mieux les exigences nutritionnelles et de consommation des peuples du monde et oeuvre à l'amélioration du statut économique et social de tous ceux qui vivent de la terre.

Les objectifs de la FIPA

- Servir de forum au sein duquel les dirigeants des organisations nationales d'agriculteurs peuvent se rencontrer pour :
 - Identifier les intérêts mutuels et coordonner une action visant à poursuivre ces intérêts ;
 - Approfondir la compréhension des problèmes mondiaux et Échanger des informations, des expériences et des idées.
- Tenir ses membres informés des événements internationaux présentant un intérêt pour eux en qualité d'organisations d'agriculteurs.
- Servir de porte-parole reconnu des agriculteurs du monde entier et souligner leurs difficultés aux membres des gouvernements et autres organismes lors des réunions internationales.
- Promouvoir la création et renforcer les organisations agricoles représentatives, indépendantes partout dans le monde.



Politique agricole euro-méditerranéenne et Organisation Mondiale du Commerce



Le Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM), découlant de la Déclaration de Barcelone de 1995, entre bientôt dans sa 12ème année de mise en oeuvre. L'établissement de la Zone de Libre-Echange qui en émane est prévu pour 2010.

Le bilan mitigé du PEM, la mise à l'écart de la question agricole et la suspension des négociations à l'OMC en juillet 2006 appellent à la nécessité de mettre en place un nouveau cadre de discussion multi-acteurs.

Ainsi, une nouvelle plateforme d'échange sur la question de l'agriculture en Méditerranée pourrait très prochainement voir le jour. Joseph Daul, Président de la commission de l'agriculture et du développement rural (PE), plaide en faveur du multilatéralisme tout en renforçant le système d'accords bilatéraux déjà en place dans le cadre du PEM, entre l'UE et chaque PPM (Pays Partenaires Méditerranéens).

...Pour une régulation des marchés agricoles inter et intrarégionaux

De forts déséquilibres persistent dans les échanges commerciaux euro-méditerranéens.

D'un côté, l'UE joue un rôle prépondérant dans les échanges agricoles des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) : elle leur fournit 37% des importations, et 46% des exportations des PSEM y sont destinées. D'un autre côté, le poids des PSEM dans les échanges de l'UE reste faible (2% des importations et exportations agricoles de l'UE). « Les pays partenaires méditerranéens n'ont pas toute la place qu'ils devraient avoir », a déclaré Bertrand Hervieu, Secrétaire Général du CIHEAM. C'est pourquoi il faut intensifier et équilibrer ces relations commerciales

par la mise en place d'un système de régulation de ces échanges.

De plus, le commerce intra-zone Sud-Sud, encore assez limité, présente des opportunités à exploiter. De même les marchés locaux souvent solvables doivent être développés, a déclaré M. David King, Secrétaire Général de la FIPA. Agriculteurs et gouvernements autour du Bassin doivent collaborer pour identifier des systèmes communs pour réguler le marché de l'offre et promouvoir ensemble les produits méditerranéens de qualité.

L'interdépendance commerciale et les échanges régionaux pourraient largement progresser dans les années à venir puisqu'on estime à environ 50% les échanges agricoles libéralisés dans la zone euroméditerranéenne.



L'intégration à l'intérieur et entre ces deux zones doit régulièrement être stimulée. Certains représentants gouvernementaux soulignent la nécessité de faire disparaître les distorsions à la concurrence, de lutter contre le dumping, les entraves commerciales et la corruption. Il est évident que les produits des PSEM doivent pouvoir améliorer leur compétitivité. Les accords d'association bilatéraux devront également se renforcer dans les prochaines années (par des progrès sur les contingentements par exemple), tout en prenant en compte le contexte multilatéral des négociations de Doha.

Enfin, le principe d'asymétrie dans le processus de libéralisation (qui doit donc être plus rapide en UE) est réaffirmé par Mariann Fischer Boel, Commissaire européenne à l'agriculture.

...La Politique Européenne de Voisinage : pour une nouvelle dynamique multilatérale

Une nouvelle impulsion semble récemment avoir été donnée afin de consolider la zone euroméditerranéenne, à travers la nouvelle « Politique Européenne de Voisinage »



...Accompagner la libéralisation

Le besoin d'ouverture, d'accès et d'élargissement des marchés a été exprimé par toutes les parties prenantes. La question des conditions du démantèlement des barrières douanières reste néanmoins posée. Face à certains risques (flux de population internes - exode rural - et externes, pertes économiques...), des mesures d'accompagnement et des aides financières sont à juste titre revendiquées par les agriculteurs du Sud auprès des instances européennes ; le but étant au final de pouvoir garantir un revenu décent pour leurs familles. Ces moyens devront être à la hauteur des besoins.

(PEV), effective dès 2007. Celle-ci intègre et relance le PEM existant ; elle dispose d'instruments tels que les Plans d'Action et les Programmes Indicatifs.

Certains membres de la FIPA ont formulé des propositions concrètes à cet égard et souhaitent se saisir de l'opportunité. « Il faut utiliser ces nouveaux instruments pour une libéralisation équitable des échanges » a déclaré Mabrouk Bahri, Président de l'UTAP (Tunisie).

Par ailleurs, une « feuille de route » euroméditerranéenne sur l'agriculture, en cours d'élaboration par la Commission Européenne, définit une libéralisation agricole réciproque, progressive et asymétrique entre les deux rives du bassin.

...**Pour une harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires**

Outre la question des barrières tarifaires, se pose avec acuité celle du respect des normes sanitaires et phytosanitaires exigé de façon non négociable pour l'entrée des produits sud-méditerranéens dans l'UE. L'application de ces normes est difficile et coûteuse pour les PSEM. « Une assistance technique est nécessaire pour que les producteurs puissent exporter vers l'UE dans le respect des règles sanitaires et phytosanitaires » a insisté Samir Abu Hilaleh de la JFU (Jordanie).

...**Complémentarités plutôt que concurrences**

La concertation sur les calendriers de production pour « développer une complémentarité plus qu'une concurrence » est une perspective majoritairement partagée. Cela permettrait de consolider un véritable marché euroméditerranéen. Les échanges d'expériences et de savoir-faire sont aussi à l'ordre du jour.

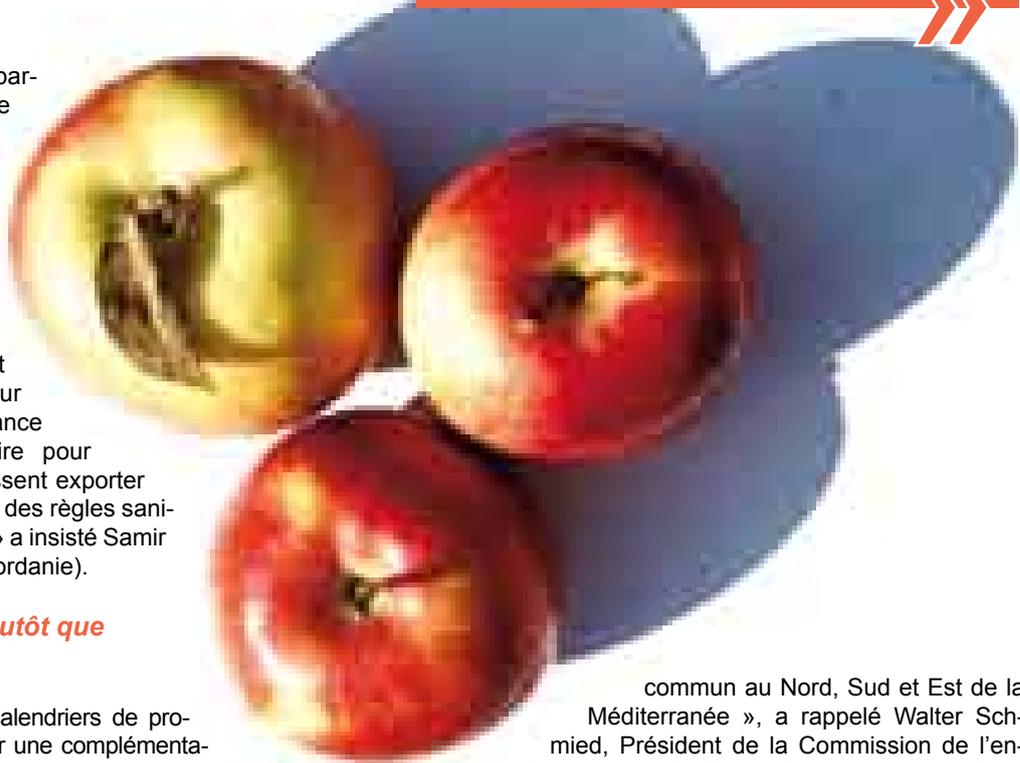
...**Pour une plateforme de concertation multipartite gagnant-gagnant**

La volonté de travailler main dans la main pour une coopération de fond, basée sur des intérêts communs, émerge largement des discours de part et d'autre de la Méditerranée. Longtemps négligée par le Partenariat Euro-Méditerranéen, la question agricole est désormais prise à bras le corps par toutes les parties prenantes, grâce entre autres au nouveau cadre donné par la Politique Européenne de Voisinage.

POUR UN DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE

L'espace rural méditerranéen se caractérise par d'incontestables richesses : un patrimoine biologique remarquable, des paysages variés, d'authentiques terroirs. Il laisse néanmoins apparaître d'importantes fragilités. Le Bassin Méditerranéen est une éco-région en voie de dégradation. « Le secteur agricole correspond souvent à la partie la plus pauvre des sociétés, et cela est un dénominateur

L'évolution de la population rurale pose des défis totalement opposés pour les deux rives de la Méditerranée



commun au Nord, Sud et Est de la Méditerranée », a rappelé Walter Schmier, Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales (APCE). Certes, mais les agriculteurs, en tant que principaux acteurs du secteur, ont un rôle central à jouer.

...**Les urgences liées à la ruralité en Méditerranée**

La vulnérabilité de l'agriculture méditerranéenne est tout d'abord due à un climat capricieux et à de faibles pluviométries, d'où des rendements aléatoires. Les menaces d'incendies, d'inondations ainsi que les effets du changement climatique sont indéniables.

L'évolution de la population rurale pose des défis totalement opposés pour les deux rives de la Méditerranée : au Nord, elle tend à diminuer, au Sud et à l'Est, la croissance est effrénée, avec une augmentation de 65% de la population ces quarante dernières années. Ainsi, 86% des actifs agricoles en Méditerranée habitent sur la rive Sud, mais dans tous les pays, l'exode rural est problématique.

L'eau représente en outre un enjeu majeur et conflictuel dans la région. Les ressources hydriques sont réparties de façon très inégale à la fois dans la zone (12% sont situées au Sud, 13% à l'Est mais 75 % en Europe du Sud) et à l'intérieur de chaque pays. De plus, la Méditerranée dispose de 3% des réserves d'eau douce mondiale pour 7% de la population du monde ! Sa demande a doublé en 25 ans, et l'irrigation en constitue les deux tiers.





La dégradation et l'érosion des sols représentent une autre source de préoccupation: selon le Plan Bleu, 70 % des terres sont touchées par la désertification, et le recours aux engrais et pesticides aggrave cette situation.

Tous ces phénomènes ont tendance à se combiner : ainsi, la forte pression démographique renforce les tensions autour des ressources naturelles. Et l'urbanisation ne fait qu'accroître la perte de la biodiversité et la déforestation.

Enfin, les arrière-pays ruraux, « territoires à handicap permanent » en contraste avec des zones urbaines et littorales ouvertes aux marchés extérieurs, souffrent de leur marginalisation. « Les populations subissent encore les effets déstabilisants du manque d'accès aux infrastructures collectives (eau, énergie, soins...) du sous-emploi et de l'analphabétisme » a rapporté Abdesalem Chelghoum, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural d'Algérie.

Si les risques de déséquilibres voire d'explosions sont manifestes, les agriculteurs sud-méditerranéens soulignent qu'il est encore possible de redresser la situation.



...Lutter contre la pauvreté

Pour combattre ce fléau, il est primordial de définir, en particulier dans les PSEM, des programmes d'éducation et de formation, de développer des réseaux de communications, des infrastructures de santé et des activités non-agricoles. Il est souhaitable que les collectivités locales et régionales s'impliquent dans toutes les étapes de mise en oeuvre de ces programmes. Les collectivités représentant également un cadre privilégié pour valoriser le potentiel économique et renforcer le bien-être social des habitants de ces zones.

...Le rôle des activités non-agricoles

Les activités non-agricoles ont permis la renaissance des campagnes du Nord.

La diversification des activités et l'extension des métiers ruraux devraient relever des stratégies de développement rural, afin de réduire la dépendance à l'agriculture et d'améliorer les conditions de vie des ruraux.



En ce sens, l'agro-tourisme, l'éco-tourisme et le tourisme rural sont des voies à explorer pour aider les agriculteurs en difficulté à maintenir leurs revenus. Le développement de filières de produits issus de l'agriculture biologique et du pastoralisme est également une recommandation récurrente. Il existe aussi un réel potentiel en matière de développement des biocarburants en Méditerranée pour garantir une sécurité énergétique face à des besoins grandissants.

...Favoriser l'investissement

La modernisation de l'agriculture est l'un des objectifs du processus de Barcelone, mais elle reste un défi pour la région. Or sans investissements, l'agriculture éprouve des difficultés à se développer.

Si les partenariats publics-privés sont une solution, les gouvernements nationaux mais aussi les instances européennes doivent soutenir l'activité agricole et les espaces ruraux en investissant dans les infrastructures, le capital humain et dans des systèmes réglementaires permettant aux agriculteurs de se conformer aux normes internationales de sécurité sanitaire des aliments. Les Etats ont également la faculté de pouvoir faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs, et par là, l'investissement privé.

...**Environnement et territoires : pour une gestion participative des ressources**

On sait que l'agriculture peut participer à la préservation des écosystèmes et de leur biodiversité. Lucien Chabason, Président du Plan Bleu, indique que la forêt méditerranéenne pourrait par exemple servir à lutter contre l'érosion et à stabiliser les sols. Des politiques concertées d'aménagement du territoire doivent aussi être mises en place. L'approche participative est la démarche à privilégier, notamment dans la définition et l'exécution des projets de développement personnalisés, et dans la gestion des ressources naturelles.

Concernant les différents territoires, chacun possède un avantage comparatif à valoriser, par exemple par la création de zones protégées telles que les Parcs Naturels Régionaux.

...**Pour un nouveau pacte de développement rural**

Toutes ces priorités devraient faire l'objet d'un Pacte de développement rural durable, dont les agriculteurs seraient des acteurs clés. Un nouveau modèle de développement rural basé sur une stratégie à long terme devrait être mis en place pour permettre de concrétiser les ambitions économiques, sociales et environnementales du PEM. Il existe là encore des complémentarités, des spécificités et des défis semblables dans tout l'espace méditerranéen, qui mériteraient la mise en place de politiques communes.

Pour cela, les participants ont appelé au renforcement des fonds consacrés à la politique rurale, et ce, au profit de l'ensemble des pays des deux rives de la Méditerranée.



L'IDENTITÉ MÉDITERRANÉENNE

Il s'agit ici d'un point de convergence défendu avec force et conviction par les agriculteurs des deux rives : « Ce n'est pas un concept abstrait. Nous avons besoin d'une identité commune en redonnant la priorité à l'agriculture », a déclaré Guy Giva, Président du Comité Méditerranéen de la FIPA.

La haute qualité des produits méditerranéens est vantée partout dans le monde, de même que leurs qualités organoleptiques et nutritionnelles. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) elle-même fait la promotion du régime alimentaire méditerranéen car elle en a constaté les bénéfices pour la santé. Dès lors, alliant traditions, plaisir et convivialité, la diète méditerranéenne peut être considérée comme un bien collectif, à valoriser pour le bénéfice de la santé publique tant au niveau méditerranéen que mondial.



Cependant, ces produits identitaires agricoles ne sont pas encore reconnus à leur juste valeur, par rapport à leur potentiel estimé. Parfois concurrencés, leur identité doit donc être protégée, d'autant plus que de substantiels bénéfices peuvent en être retirés.

Enfin, la question de la certification des produits concerne l'origine des produits. Il y a là un double débat sur les convergences entre qualité sanitaire et origine des produits.

... Identité méditerranéenne, réalité culturelle et richesse de la biodiversité

Les agricultures méditerranéennes se fondent sur certaines conditions de production et sur des spécificités géographiques et climatiques. Mais elles trouvent aussi et surtout leurs sources dans un patrimoine historique et culturel identique et de fortes réalités sociales.

La riche biodiversité sur laquelle elles s'appuient est un moyen de contourner l'homogénéisation des productions dans un contexte de globalisation. Toutefois, les terroirs et les produits de qualité méditerranéens ne s'épanouissent que par un développement des territoires et des infrastructures tangible et durable. Ainsi, une offre globale méditerranéenne, fondée sur la diversité des agricultures, peut être définie et consolidée.

... Des démarches concertées

La promotion de l'identité méditerranéenne passe d'abord par une concertation entre les organisations professionnelles agricoles, les pouvoirs publics (régionaux, nationaux et européens), ainsi que les institutions d'enseignement supérieur et de recherche méditerranéenne, lesquels fournissent des informations fiables sur les produits.



... Liens entre producteurs et consommateurs

Le lien direct entre producteurs méditerranéens et consommateurs doit être raffermi afin de satisfaire leurs attentes. En l'occurrence, il est crucial de répondre à leurs demandes d'information de façon claire et transparente en matière de qualité, de caractéristiques et de traçabilité des produits. Le contact avec le consommateur doit être recherché, car « les exigences du consommateur sont nombreuses et le marché doit y répondre » rappelle Issa El Shatleh de la PFU (Autorité Palestinienne).

... Outils et instruments

Afin de promouvoir l'identité méditerranéenne, des outils tels que les indicateurs géographiques et appellations (Appellations d'Origine Contrôlée, Indications Géographiques Protégées, Spécialités Traditionnelles Garanties...) sont indispensables à la protection de ces produits uniques. Ainsi, « les trois quarts des Indications Géographiques de l'UE proviennent de pays méditerranéens », affirme Maurizio Reale, de la Coldiretti (Italie), « c'est un système qui prévoit la reconnaissance et la protection de ces produits qui ont un lien étroit avec des territoires uniques ».

Ces instruments, bien que coûteux et longs à mettre en oeuvre, permettent de tracer les circuits des produits jusqu'aux marchés et de donner confiance aux consommateurs du Nord et du Sud. De plus, les appellations contribuent au développement économique car ils contribuent à augmenter les revenus des agriculteurs.

Il est en outre nécessaire de créer de véritables filières agro-alimentaires méditerranéennes.

Dispositif de régulation

La présence de dispositifs de régulation nationaux garantit des produits sûrs, de qualité ainsi qu'une plusvalue à toute la chaîne de production, en particulier, aux producteurs de la Méditerranée. Cela exige une collaboration entre organisations d'agriculteurs, pouvoirs publics nationaux, instituts de recherche et institutions européennes.

Vers une structure de réglementation méditerranéenne ?

Pour protéger les produits agricoles méditerranéens à plus long terme, il apparaît indispensable aux yeux de bon nombre d'agriculteurs, institutions et parlementaires, de créer une autorité de régulation pour l'ensemble de la région. Cette plateforme est vitale pour forger une réelle culture commune sur les normes. A ce sujet, plusieurs représentants d'organisations et de parlements ont reconnu qu'il est aisé de revendiquer lorsque les intérêts sont partagés.

Agriculteurs du monde est une publication du Secrétariat de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles.

Ce bulletin a été rédigé par Géraldine Camara sous la supervision de Nora Ourabah Haddad, Responsable des politiques de la FIPA.

Veuillez adresser tout commentaire à Julie Emond, Coordinatrice des communications : julie.emond@ifap.org

60, rue Saint-Lazare, 75009 Paris – FRANCE

Tél. : +33 1 45 26 05 53 / Téléc. : +33 1 48 74 72 12



Maroc

Potentiel agricole et agro-industriel

du Tadla-Azilal



Avec 300.000 actifs (62% de la population active), l'agriculture est la première activité socio-économique du Tadla-Azilal. Cette agriculture doit sa force au climat idéal, aux importantes ressources en eau, aussi bien souterraines que superficielles et à une main d'oeuvre abondante et expérimentée.



La Superficie Agricole Utile au Tadla-Azilal s'étend sur plus de 570.000 hectares, qui représentent 7% de la SAU du Maroc, et concentre 13% de l'espace irrigué du Maroc, soit plus de 192.000 hectares. La forêt occupe 530.000 hectares, qui représentent 32% de la superficie du territoire et se distingue par une production de bois de chêne de qualité et de renommée, encore sous valorisée.

...*Importantes ressources hydriques mobilisables pour l'agriculture*

Tadla-Azilal est connue pour être le château d'eau du Maroc. La région est parcourue par Oued Oum Errabii, 2ème fleuve marocain, long de 600Km et ses affluents, dont Oued El Abid et Oued Tassaout. Son sol est sillonné de nappes qui totalisent un potentiel hydraulique exploitable de 350 millions m³. Tadla-Azilal abrite 8 ouvrages de retenue d'eau, dont 2 de plus grands au niveau national (Bin El Ouidane et Ahmed El Hansali).



Ouvrages de retenue d'eau au Tadla-Azilal :

Barrage	Cours d'eau	Capacité (en Million m ³)	Situation
Bine el ouidane	Oued El Abid	1300	Province Azilal
Ait Ouarda	Oued El Abid	4	Province Azilal
Hassan 1er	Oued Lakhdar	263	Province Azilal
Sidi Driss	Oued Lakhdar	3,7	Province Azilal
Moulay Youssef	Oued Tassaout	175	Province Azilal
Kasba Tadla	Oued Oum Rabii	1	Province Beni Mellal
Ahmed Elhansali	Oued Oum Rabii	740	Province Beni Mellal
Ait Messoud	Oued Oum Rabii	13	Province Beni Mellal

...Des productions variées

Tadla-Azilal est une région de grandes cultures, d'élevage et de cultures spécialisées. Ses filières dominantes sont les céréales, la betterave à sucre, l'olive, les agrumes et le lait.

Les 5 dernières campagnes agricoles ont enregistré les plus grandes améliorations de productivités: +15 % pour la betterave, +14 % pour les céréales, +7 % pour les agrumes et +10 % pour le lait.

La production régionale de **betterave à sucre** représente jusqu'à 28% de la production nationale. Toute la production est valorisée localement par l'une des plus grandes raffineries sucrières du Maroc (SUTA), présente dans la région depuis plus de 40 ans.

L'**olive** est l'une des filières les plus porteuses de la région, connue pour sa grande production et sa qualité, qui représente 17% de la production nationale et dont une partie est transformée localement. La production régionale localisée en zone de piedmont et dans les vallées de montagne est une production 100% biologique, qui peut bénéficier immédiatement du label.

Tadla-Azilal assure 23% des **légumineuses alimentaires**, 19% de la production nationale d'**agrumes**, 8% des **céréales** d'automne, 17% des **fourrages**.

La production régionale de **maraîchage** participe à hauteur de 7% à la production nationale de haricots, de cornichons, de pommes de terre, d'oignons et de carottes. En plus d'une importante production d'**amandier**, de **rosacées fruitières** (pommier, poirier, cognassier) et de sésame.



De nouvelles cultures ont été introduites avec succès. Il s'agit de la **vigne** et du **grenadier** dont la production régionale représente plus de 50% de la production nationale.

Le **cheptel** régional est estimé à 2.500.000 têtes, dont 58% d'ovins, 25% de caprins et 11% de bovins. La production animale assure 20% des besoins nationaux en **lait** et 15% des besoins en **viandes**, bovins, caprins et ovins confondus.

Tadla-Azilal produit en outre plus de 200 tonnes de **laine** et près de 1000 tonnes de miel annuellement, particulièrement le miel d'euphorbe, cette plante cultivée essentiellement dans le moyen Atlas et dont le **miel** est prisé pour ses vertus thérapeutiques.

La **forêt** à Tadla Azilal se distingue par une production de bois de chêne de qualité, qui domine 60% de l'espace forestier. 70.000 stères de bois sont produits chaque année, de même que plusieurs variétés de plantes aromatiques et médicinales, tel que la verveine, la menthe, l'ail, la coriandre, le persil, le fenouil. Le caroube est un produit de la forêt hautement productif, exploité dans plusieurs industries agroalimentaires et dont la qualité se classe aux premiers rangs mondiaux. Le poids des graines, par rapport à la pulpe, est de 24% supérieur à celui de l'Espagne (8% à 16%), et du Portugal (10% à 12%).

Productions agricoles du Tadla-Azilal et potentiel transformable

Productions agricoles	Compagne 2003 / 2004 en Tonne	Compagne 2005 / 2006 en Tonne	Contribution à la production nationale %	Production non valorisée localement
Céréales d'automne	4 694 680	6 265 360	8	-
Fourrages	620 780	1 902 977	17	-
Betterave	2 104 840	333 859	28	-
Maraîchages	64 820	274 293	7	95%
Légumineuses alimentaires	132 440	69 610	23	100%
Olive	101 775	96 032	17	46%
Agrumes	55 200	244 246	19	90%
Rosacées	22 840	33 315	-	100%
Vigne	1 005	1 725	-	100%
Grenadier	24 029	29 058	51	100%
Noyer	425	1 686	-	100%
Figuier	800	908	-	100%
Lait (Million Litres)	215	197	20	50%
Viandes	7637	7 915	15	100%

Source: Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla

... **Industrie Agroalimentaire**

La production agricole diversifiée, les tonnages réguliers et l'abondance de main d'œuvre et de ressources hydriques, favorisent le développement de l'industrie agroalimentaire locale.

En 2005, l'industrie agroalimentaire comptait 80 opérateurs, qui constituent 42% du tissu industriel local, et occupait 1029 salariés, soit 48% du personnel industriel.

Cette infrastructure agro-industrielle comprenait 3 sucreries, 3 unités de produits laitiers et fermiers, plusieurs petites huileries, 2 stations d'emballage, une unité frigorifique, 2 minoteries, des unités de déshydratation, deux conserveries d'olive, des usines de concassage de caroube...

Actuellement, plusieurs projets agroindustriels prennent place au Tadla-Azilal, avec l'appui du Centre Régional d'Investissement.

On recense des projets de biscuiterie, d'embouteillage d'eau de source, de fabrication de glaces, d'abattoirs avicoles, de charcuterie, de production d'aliments de bétail...

... **Un très large potentiel à saisir**

L'industrie agroalimentaire est un secteur stratégique pour le Tadla-Azilal et offre de larges opportunités d'investissement, sachant que le potentiel agricole potentiellement transformable sur place dépasse 75% de la production agricole annuelle.



Missions du CRI Tadla-Azilal

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) Tadla-Azilal est un organisme public, qui assure les missions de Guichet unique pour la création d'entreprises et d'Interlocuteur unique pour l'implantation et le développement de projets d'investissement dans le Tadla-Azilal. Le CRI Tadla-Azilal assure également une mission de promotion et de notoriété économique de la région.

Pour nous contacter :

Tél. : 212 (0) 23.48.20.72 / 212 (0) 23.48.22.43

Fax : 212 (0) 23.48.23.13

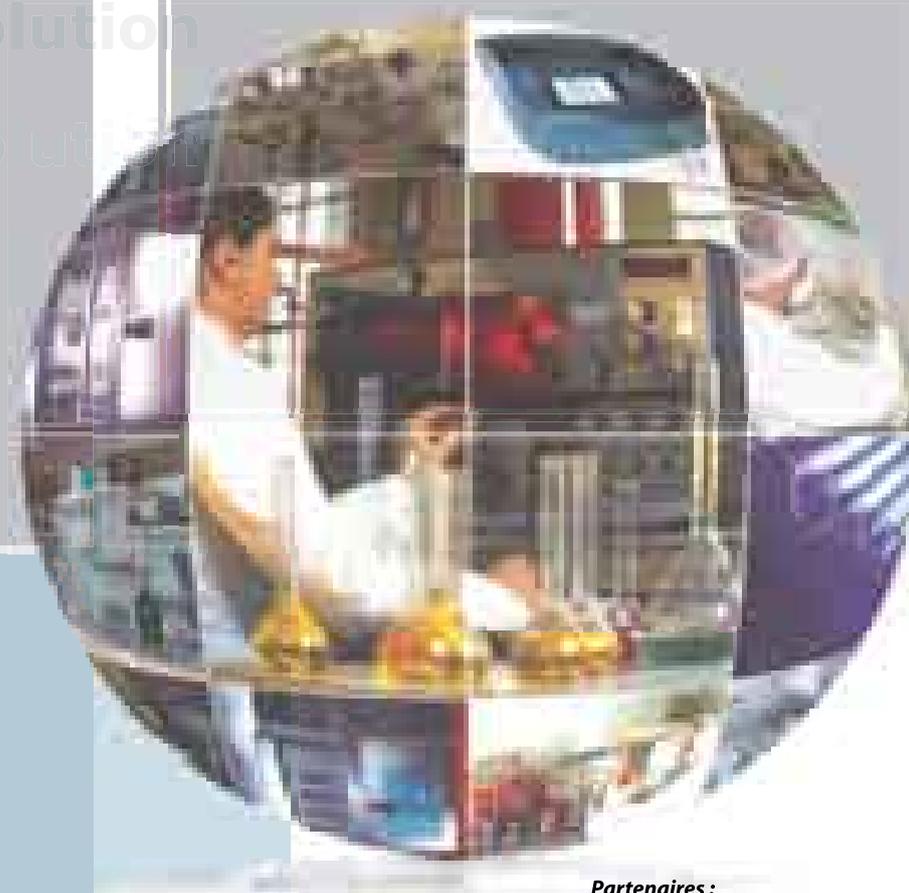
Web : www.Tadla-Azilal.ma

E-mail : contact@tadlazilalinvest.ma

WORLD LAB'

L'évolution de l'industrie est là...

WORLD LAB' aussi



L'industrie agroalimentaire a pris de l'ampleur avec l'émergence de nouvelles habitudes alimentaires. Il est indispensable que la relation entre la qualité des produits proposés à la consommation et leur impact sur la santé et la sécurité soit étroite. La nécessité d'instaurer et de promouvoir une culture de suivi et de contrôle de la qualité : c'est la raison d'être de **WORLD LAB'**

Partenaires :

HACH-LANGE : Appareils pour le contrôle des eaux
MEMMERT : Etuves, Incubateurs...
GERBER : Matériel pour le contrôle dans l'agroalimentaire (Lait et Dérivés)
ROGO SAMPAIC : Verrerie, Appareils scientifiques...
ALLA : Appareils de mesure
FIORONI : Filtration
BD-Difco : Milieux de culture microbiologiques
CONTROLS : Appareils pour le contrôle géotechnique
DUJARDIN SALLERON : Appareils viticoles / oenologiques
BÜCHI : Extracteur Kjeldahl
BOCHEM : Inox 18/10
INFORLAB BIGNEAT : Hottes, Armoires de stockage
KARTELL : Flaconnage plastique, Teflon, Appareillage
RETSCH : Appareils de Broyage et de Tamisage
OZYME : Réactifs et Equipements pour la biologie Moléculaire et Cellulaire
IKA : Appareils de laboratoire



WORLD LAB'

MEDI-SCIENCES

Coopérative Errahma N° 42 Les Sources Bir-Mourad-Rais - ALGER
Tél. : 021 44-92-98 / 56-23-47 - Tél./Fax : 021 56-25-46 / 44-93-14
E-mail : worldlabalgerie@yahoo.fr

M. Omar Bessaoud :



Enseignant Chercheur à l'**Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier** (CIHEAM - IAMM) dans le domaine des « Sociétés rurales, territoires et gestion des ressources naturelles »

L'agriculture Maghrébine

Agroligne : Cela fait 30 ans que vous travaillez sur les agricultures méditerranéennes, pouvez-vous évoquer ce qui caractérise l'agriculture maghrébine de ces cinquante dernières années. Tout d'abord, quelles sont ses contraintes ?

M. Bessaoud : Un ensemble de contraintes sont à évoquer pour examiner de près dans quel environnement naturel, social, politique et institutionnel se sont développées les agricultures maghrébines ces 40 dernières années, soit depuis les indépendances.

Quelque chose qui est assez courant et qui me semble être une idée reçue : elle a trait à ce que l'on appelle les vocations naturelles de ces pays là. En effet, on dit souvent que les pays maghrébins ont une vocation naturelle agricole et ceci me semble être hâtif.

Si on prend les contraintes naturelles, ces agricultures se développent dans un contexte difficile. Du point de vue de la dotation de terre, on a 9,5 Millions d'hectares au Maroc, 8,5 Millions d'hectares en Algérie, et 4 à 5 Millions d'hectares selon les années en Tunisie. Ce qui donne 20 millions d'hectares soit l'équivalent de la dotation française. De plus, cette dotation maghrébine doit être croisée avec la qualité des sols. Ces sols sont souvent peu fertiles, ou alors le capital de ces sols a été fortement entamé par l'exploitation minière dans le passé.

On a également des climats qui sont rudes. Il faut savoir que le Maghreb se situe dans un triangle aride ou semi-aride et les $\frac{3}{4}$ des agriculteurs des terres agricoles se situent dans ce triangle. Pour exemple, en Tunisie la zone humide est celle de Bizerte, Tunis (le Sahel), ailleurs on est dans un triangle aride. Cela représente en somme que 20 % des terres recevant une pluviométrie de 400ml/hectares. Pour l'Algérie, seulement 500 000 hectares reçoivent autour de 600ml/hectares, sur 8,5 millions d'hectares.

En plus, il faut savoir que le Maghreb est un pays de montagne. Planimétrie moyenne de 800 à 900m en Algérie et au Maroc. Le drame c'est que là où il pleut, le pourcentage de pente est très élevé. En revanche, les zones où le degré de pluviométrie est élevé et la planimétrie importante sont elles très limitées. Pour exemple, c'est la Mitidja 90 000 hectares en Algérie, où on a des conditions favorables. Malheureusement, le capital foncier a été entamé par l'urbanisation, l'industrialisation...

La seule région favorable est la façade atlantique du Maroc où la pluviométrie est élevée et où on a des plaines relativement basses, mais tout le reste est montagneux. Plus des $\frac{3}{4}$ des sols sont en zone pluviales, il faut donc compter sur les pluies et non les irrigations.

Ces contraintes climats, pluviométrie, qualité des sols et patrimoine foncier sont donc très importantes. En plus, il faut les rapporter à la population. On a 70 Millions d'habitants environ 10 millions de plus qu'en France, pour la même dotation mais avec des conditions moins favorables. C'est donc un potentiel limité.

Dernière observation, les frontières agricoles ont été depuis longtemps atteintes. On ne peut plus mettre en culture de nouvelles superficies sans porter atteinte au patrimoine.

L'autre contrainte est technique. Dans ce contexte agro-climatique, les révolutions techniques agricoles (et notamment la révolution fourragère) n'ont pas pu avoir lieu. On a trouvé pour les zones humides des paquets techniques permettant de développer des semences à haut potentiel génétique, de développer des systèmes culturaux qui ne dégradent pas le sol., René Dumont affirmait dans un bilan des agricultures du monde qu'il faisait dans les années 50, que de tous les pays visités par les techniciens, c'était le Maghreb qui leur posait les plus gros problèmes techniques.

La seule révolution technique pour cette agriculture pluviale a été celle de la mécanisation. L'on a réussi par ailleurs à étendre l'agriculture irriguée, mais l'on n'a pas trouvé de semences céréalières à haut potentiel génétique ou réussi à améliorer les techniques culturales dans les zones d'agriculture pluviale.

Ce qui explique les rendements relativement faibles de cette zone et leur irrégularité (3,5 qtx à l'ha en 2000 au Maroc et 14 qtx en 2005 avec des productions qui varient de 30 à 100qtx selon les années).

Les rendements tournent entre 7 et 8 quintaux pour l'Algérie, 10 à 12 pour le Maroc et la Tunisie. On a gagné 3 quintaux en 40 / 50 ans alors que la France gagnait un quintal à l'hectare par année. Aujourd'hui, on tente de freiner les taux de croissance des rendements, d'encourager des systèmes moins intensifs, moins productivistes, dans un double souci de régulation des marchés et de protection des ressources naturelles, impératifs dictés par les réformes de la politique agricole commune.

Autant on a su transporter le système productiviste dans des zones où on a développé l'irrigation (cela ne représente que 12 % au Maroc, 6 à 7% en Algérie et en Tunisie), autant sur les zones pluviales les solutions découlant de ce système sont impossibles.

La troisième contrainte est structurelle, elle relève de

l'état des structures agricoles. C'est à dire la taille des exploitations, la forme sociale de production. Aujourd'hui on a 1.3 millions d'agriculteurs au Maroc et en Algérie et 500 000 en Tunisie. Donc, sur la dotation dont j'ai déjà parlé tout à l'heure, on a donc approximativement 3,5 fois plus d'agriculteurs au Maghreb qu'en France.

Les statistiques et recensements généraux montrent qu'on a plus de 71% des agriculteurs qui ont moins 5 ha au Maroc, 70 % en Algérie et 53% en Tunisie. C'est la micro-exploitation qui est dominante et qui regroupe une bonne partie des agriculteurs. Ces structures sont souvent employeuses en main d'œuvre mais ne sont pas favorables à des investissements en capital.

La mécanisation s'est développée partout en 40/50 ans, multiplication des parcs de tracteurs par 3 ou par 4, mais

ce parc est concentré dans les zones les plus favorables, et encore il est bien moins élevé qu'en Europe. On a un tracteur au Maroc pour 120/125 ha, la dotation la plus forte est pour l'Algérie avec 85/90 ha pour un tracteur.

On utilise également 10 fois moins d'engrais dans ces pays là. 25/30kg d'engrais par ha au Maghreb en moyenne pour 120 kg/ha pour la rive nord de la méditerranée. Ce qui explique également les niveaux de productivité. C'est un verrou à l'accroissement des productivités en céréales, fourrages...



D'autre part, plus de 85 % des agriculteurs sont analphabètes au Maroc. Toutes les études montrent qu'on a des agriculteurs vieux à l'exemple de la Tunisie où les agriculteurs âgés de plus de 40 ans représentent 85 % de la population selon les dernières enquêtes.

Le dernier aspect est institutionnel. Les agriculteurs ne sont pas associés à l'élaboration de la politique agricole ni organisés. Les politiques très centralisées ont été des politiques instables. En gros, on a eu 3 grandes politiques. Celle des années 60 où l'on a essayé de gérer l'héritage colonial. Les grandes politiques nationales sont celles des années 70 qui se caractérisent par les réformes agraires notamment en Algérie et la mise en oeuvre de grands projets hydrauliques (Maroc) où de plans de développements agricoles ambitieux

qui font suite aux échecs de la collectivisation agricoles en Tunisie.

Mais cette politique encadrée, soutenue, s'est heurtée à des contraintes financières, budgétaires, à la crise des années 80. A la fin des années 1980, le constat est sévère. Les politiques agricoles au Maroc ou en Tunisie, qui sont souvent prises en exemple, ont contribué au clivage entre agriculture irriguée et agriculture pluviale, entre agriculture moderne, compétitive et fortement insérée aux marchés et une agriculture de subsistance - sinon de survie - rassemblant la grande majorité des agriculteurs.

Paradoxalement, il est vrai que toutes ces politiques et même celles des années 90 ont énormément profité au secteur moderne (exemple du Maroc où la politique d'investissement

et d'équipement a permis d'accroître les productions laitières, sucrières, de fourrages, d'agrumes...). Toutes les études montrent que ces politiques publiques très fortes ont, d'une part, construit les avantages et favorisé la compétitivité pour certaines productions destinées à l'export (huile d'olive pour la Tunisie, tomate et agrumes pour le Maroc) ou au marché intérieur (lait et viandes), et d'autre part, ont amélioré les taux de couverture des besoins (en sucre pour le Maroc par exemple).

Mais ces politiques n'ont pas été équilibrées, elles n'ont pas profité à tous les agriculteurs ; elles ont créé et accentué un dualisme très fort, elles ont promu l'entreprise agricole au détriment des petites et moyennes exploitations familiales. Autre point de défaillance, qui est celle de l'organisation des producteurs. La faible organisation des producteurs pour défendre leurs intérêts professionnels et matériels n'a pas permis, face aux intermédiaires et à la distribution, de mieux valoriser leur production et d'améliorer leurs revenus.

Agroligne : Pouvez-vous nous parler des performances de cette agriculture maghrébine ?

M. Bessaoud : En dépit de toutes les contraintes évoquées, les agricultures occupent une place très importante dans les économies du Maghreb. En terme d'emploi, cela représente 25 % de la population active en Algérie, près de 40 % de la population active au Maroc, et à 20 à 22 % en Tunisie.

Deuxièmement, en terme de contribution à la création de richesse, l'agriculture contribue jusqu'à 20 % du PIB au Maroc, 15 à 18% selon les années en Tunisie ou en Algérie. Ce qui est très important comparé à un pays comme la France où cela représente seulement 3 à 4 %. Evidemment quand on croise le taux du PIB/Habitant et le taux de la population active, on se rend compte du niveau de productivité très faible dont nous avons parlé plus haut.

La contribution est également importante d'un point de vue des exportations notamment en Tunisie (10 %) et au

Maroc ou cela représente jusqu'à 25 % (si on y inclut le secteur de la pêche). Toutefois ces exportations concernent un certain nombre de produits limités :

- huiles d'olive, dattes et agrumes pour la Tunisie
- agrumes et tomates pour le Maroc, plus récemment l'huile d'arganier et plantes aromatiques.

l'Algérie a une place à part puisque les exportations agricoles ne représentent que 0,5 % du total des exportations. Les produits essentiellement exportés sont la datte et le vin.



Par contre, tous ces pays n'ont pas résolu leur approvisionnement en produits de base.

Pour les céréales qui constituent les productions les plus importantes (c'est 70 à 75 % des terres occupées par l'agriculture au Maroc et en Algérie), et en dépit de leur place, tous les pays maghrébins sont des importateurs nets de céréales.

20 à 25 Millions de quintaux pour le Maroc, jusqu' à 70 Millions de quintaux pour l'Algérie. L'Algérie figure comme on le sait parmi les 10 premiers importateurs au monde de céréales (le 1er pour le blé dur).

C'est la même chose pour les produits laitiers, le sucre ou les huiles alimentaires. Rappelons que ces produits de base représentent les 3/4 des calories et les 2/3 des protéines consommées par la population.

Le taux de couverture des importations par les exportations fluctue entre 50 et

60 % pour la Tunisie et la Maroc, et il est résiduel pour l'Algérie.

Ces pays ont également une balance agricole déficitaire. Plus de 200 millions de \$ en Tunisie, 1 milliard de \$ au Maroc et 3,9 milliards de \$ pour l'Algérie. Ces trois pays totalisent plus de 8 milliards d'importations alimentaires en 2004, soit près du tiers des importations des pays MEDA. Evidemment, la capacité financière à importer n'est pas la même pour tous ces pays. L'Algérie a de bien meilleures capacités financières, compte tenu de ses réserves de change (l'équivalent du PIB marocain), et cela même si ses importations alimentaires représentent le 1/4 des importations globales (contre respectivement 13 et 11% pour le Maroc et la Tunisie).

Toutefois et en dernière analyse, dans le domaine de la sécurité alimentaire, ce qui est en jeu dans ces pays, au delà des performances du secteur agricole et agro-alimentaire, ce sont les performances économiques et financières globales qui sont déterminantes.

Agroligne : C'est donc un tableau contrasté du point de vue des performances. Face au déficit de la mondialisation, de la globalisation... comment penser l'avenir de ces agricultures ?

M. Bessaoud : Le 1er défi concerne la question des hommes. C'est à dire l'emploi, les revenus et l'amélioration des conditions de vie de ces agriculteurs qui constituent d'un point de vue politique, une force de stabilité. Il faut donc asseoir une stabilité sociale, une stabilité du système politique qui éviterait, et qui désamorcerait en partie, les difficultés que vivent aujourd'hui ces pays sur le plan politique.

Il faut des politiques fortes, qui se dessinent déjà dans le cadre de nouvelles stratégies (stratégie de développement rural en Algérie, politiques et stratégies de la Tunisie dans le cadre du 10^{ème} plan et du futur 11^{ème} plan), afin de compenser ses insuffisances des politiques antérieures, réduire le dualisme et améliorer les conditions de vie de cette majorité d'exploitants familiaux et agricoles, qui constituent la grande majorité des ménages. Finalement c'est s'occuper des agricultures pas considérées comme « utiles », à l'instar de l'agriculture moderne.

Il y a aussi des gisements importants qu'il ne faut pas déconsidérer et qui ont permis de développer au Maroc par exemple, un élevage ovin (de race locale), source de richesse et de biodiversité qui a approvisionné les marchés, employé, et qui a coûté très peu au budget de l'Etat.

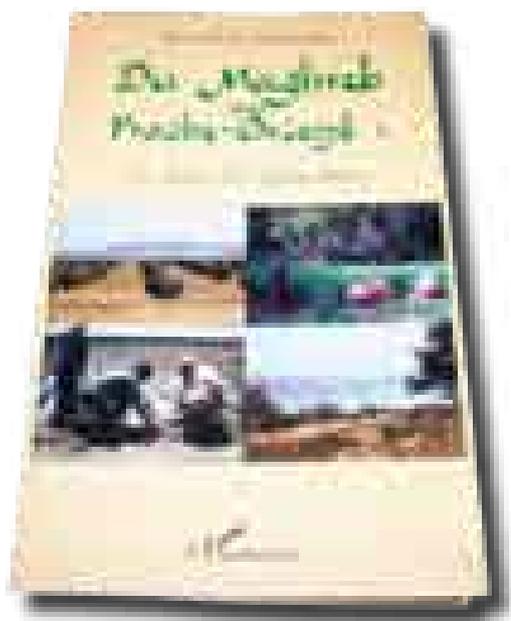
Comment combiner justement élevage, culture céréalière, intervenir pour améliorer, pour favoriser et diversifier les activités ? On a des produits de qualité, des produits typiques, des savoir-faire locaux éprouvés, des techniques efficaces localement (dans le domaine des façons culturales). La question est de savoir, comment introduire dans les politiques agricoles maghrébines, cette dimension qui est celle des agricultures familiales, la valorisation des savoirs locaux, des ressources locales. Ce sont toutes ces considérations qui devraient être prises en compte, canalisées par les politiques et la puissance publique.

Un immense effort doit également être fait en matière de recherche et de formation et notamment en matière de formation professionnelle. On a formé des milliers d'ingénieurs et de techniciens mais il faut former aussi les agriculteurs. Tout ceci afin de rapprocher agriculteurs et chercheurs et surtout afin d'obtenir des révolutions techniques silencieuses (comme cela se fait dans le domaine de l'élevage ovin) faciles à conduire et peu coûteuses par rapport aux autres techniques importées.

Le troisième aspect me semble très important. Je parlais au départ de notre entretien, de la contrainte naturelle et de la dotation en sol, il faut savoir qu'aujourd'hui les ressources en sol et en eau sont gravement menacées et que la région – les sécheresses répétées en sont le signe- le changement climatique est une réalité vécue depuis plus d'une décennie dans nos pays. La Tunisie est arrivée presque au bout de ses ressources en eau, elle mobilise 80 % de son potentiel et sera en danger selon les prévisions dès 2025, aussi bien pour les consommations domestiques, qu'agricoles et industrielles. On a des problèmes sérieux d'exploitation minières des nappes, des problèmes de salinité et d'érosion fortes en Algérie et au Maroc.

C'est une question quasiment politique, comment assurer la durabilité de cette ressource naturelle. Même s'il y a des signaux faibles qui indiquent que ces problèmes sont identifiés (plan de l'environnement, programme...), il faut aller beaucoup plus loin. Le stade des réflexions et des stratégies-programmes doit trouver son prolongement à présent dans des actions concrètes, car c'est l'avenir des territoires agricoles et ruraux et leur pérennité qui sont en jeu.

Tout cela, il faut le voir par rapport au défi de la libéralisation et de la mondialisation. Quel est l'avenir de ces millions d'agriculteurs face à la compétition et la concurrence. Face à la mondialisation, c'est la souveraineté, l'identité et l'existence même de ces pays et de leurs territoires qui se jouent. Ce défi majeur, exige des réponses que les politiques publiques actuelles devraient prendre en charge par une mobilisation sociale plus forte.



M. Omar Bessaoud a participé à la rédaction du livre : «Du Maghreb au Proche-Orient, les défis de l'agriculture» sous la direction de M. Pierre Blanc - Edition L'Harmattan Ce livre est disponible dans toutes les librairies

Le marché français du **Machinisme Agricole**

Comme nous l'avons déjà signalé dans notre édition 55 (Fruits et Légumes), le marché français du machinisme agricole a enregistré une baisse au en 2006 dans une conjoncture marquée par la sécheresse et la réforme de la PAC. Ces résultats apparaissent cependant très contrastés selon les types de machines ou les régions, à l'image des aléas climatiques. Plusieurs secteurs affichent des hausses, comme celui du matériel d'élevage, alors que d'autres comme celui du matériel viticole et vinicole sont en recul.

..... LES MATERIELS VITICOLES ET VINICOLES

Par Etienne VICARIOT

● Les tracteurs étroits pour vignes et vergers

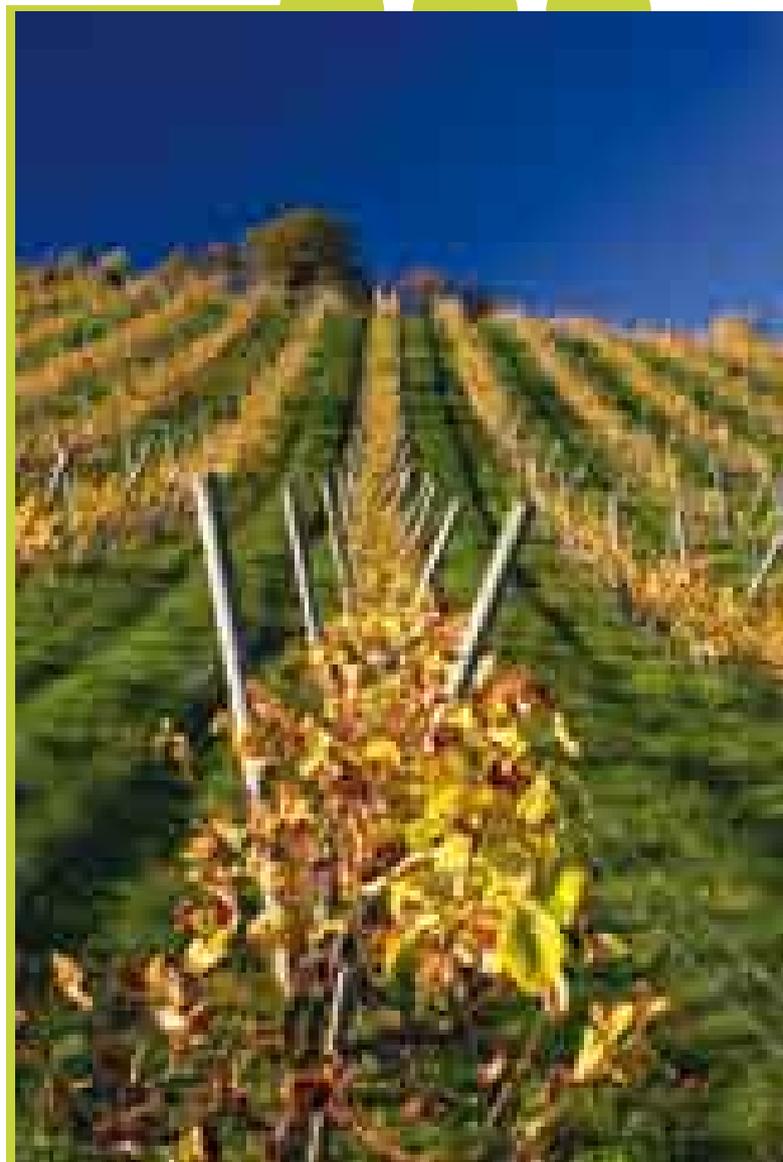
Ce secteur continue de subir une crise profonde. La crise dans le secteur viticole semble encore plus profonde que dans le secteur arboricole.

Les tracteurs étroits pour vignes et vergers représentent 8 % du total des véhicules immatriculés comme "tracteurs agricoles" (en excluant les quads dans la définition du marché des "tracteurs agricoles").

Selon les derniers résultats, à fin septembre 2006, les immatriculations de tracteurs étroits des 9 premiers mois de l'année atteignent 1 589 unités, soit une baisse de 29 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La puissance moyenne des tracteurs étroits reste stable cette année à 78 chevaux, à comparer avec 71 chevaux en 1999.

Comme les tracteurs standards, les tracteurs étroits sont livrés majoritairement, en version à 4 roues motrices : 1373 unités à 4 roues motrices contre 216 unités à 2 roues motrices sur les 9 premiers mois de l'année 2006.



● Quelles sont nos prévisions 2006 et 2007 pour les tracteurs étroits Vignes et Vergers ?

Les marchés pourraient maintenant avoir atteint leur point le plus bas.

Pour l'ensemble de l'année 2006, les dernières prévisions s'établissent à 2 200 tracteurs étroits soit une baisse de 21 % par rapport à 2005. Ce marché connaît une baisse continue depuis plusieurs années, essentiellement dans le domaine viticole.

Pour 2007, les estimations actuelles tablent sur une stabilité de ce marché à 2 200 tracteurs étroits.

● Les tracteurs enjambeurs vigneron

Ce marché, également touché par la crise du secteur viticole, excepté en Champagne et dans quelques appellations du Bordelais, enregistre un recul de 6 % des immatriculations sur les 9 premiers mois de l'année 2006.

Il reste à un niveau assez bas, limité par les surfaces de vignobles qui ne progressent pas.

Les carnets de commandes sont en diminution.

Les prévisions de marché 2006 s'établissent à 400 tracteurs enjambeurs vigneron soit une nouvelle baisse de 4 %.

Concernant l'année 2007, les prévisions s'orientent vers une légère reprise du marché de l'ordre de 5 % à 420 unités.



● Les machines à vendanger

Les prévisions annoncées en octobre 2005, à savoir environ 450 Machines à Vendanger Automotrices, sont atteintes. Ce résultat illustre bien l'état dépressif du marché français.

Le segment des Machines à Vendanger tractées est encore plus touché et devient pratiquement marginal, pour environ 50 unités.

Les ventes d'occasion suivent les ventes du neuf et se resserrent sur des machines ayant entre 4 et 10 années maximum.

Compte tenu du contexte actuel de la viticulture française, les professionnels du marché des Machines à Vendanger ne voient pas de reprise significative avant 2 ou 3 années.

● Les équipements de caves

Tel que pressenti lors des précédentes conférences de presse, les équipements de caves ont une nouvelle fois souffert en 2006 des difficultés du marché vinicole caractérisées par la réduction de la vente des vins à l'exportation et la baisse des prix du marché intérieur.

Le recul est globalement compris entre 5 et 20 % suivant les produits avec une grande disparité suivant les régions, peu de régions maintenant leur niveau d'investissement de 2005.

Les exportations sont restées plutôt bien orientées avec là aussi de très grandes disparités suivant les pays.

Globalement, l'innovation dont font preuve les équipementiers reste toujours le seul facteur qui incite au renouvellement et à la modernisation des chais.

Concernant 2007, il est encore tôt pour un diagnostic car le potentiel de la récolte 2006 n'est pas «en cave». Cependant, il semble que la stabilisation des marchés soit le scénario optimiste.



.....LES MATERIELS D'ELEVAGE

Par Jean-Philippe BOUSQUET

Le contexte agricole français avec la libéralisation des échanges et la réduction des aides aux revenus se met en place progressivement dans les milieux d'élevage bovin conformément aux principes de la réforme de la PAC de 2006-2013.



SECTEUR BOVIN LAIT :

Pour le lait, la réforme de la PAC provoque une obligation de réduction des charges indispensable avec l'évolution des structures (regroupements, etc.) et le manque de visibilité sur les affectations des quotas libérés.

Les incertitudes sont le fait des restructurations industrielles dans le lait entre les gros intervenants sur ce marché. Aujourd'hui, l'aide directe laitière (ADL) est de 35 €/tonne et couvre totalement la baisse du prix du lait enregistré (inclus dans le DPU). Par ailleurs, la mise aux normes des bâtiments d'élevage et les hausses des intrants affectent la trésorerie des éleveurs.

Le versement des DPU se fait sur la base de la moyenne des aides perçues sur les années de référence (2000, 2001 et 2002). Le découplage total ou partiel doit permettre une aide directe de revenu qui n'est pas fonction de la production ni des quantités produites. Rappelons ici que le principe de l'éco-conditionnalité précise que les aides sont versées s'il y a respect d'exigences dans les quatre domaines : environnement, santé publique, bonnes conditions agricoles, bien-être animal.

Dans ce contexte agricole français, un attentisme par rapport à l'investissement "matériels" reste significatif depuis 12 mois. Nous pouvons espérer des décisions après le versement des DPU ou courant d'année 2007 avec un meilleur éclairage sur les structures et productions envisagées.



● Laiterie de ferme :

Dans le domaine du matériel de laiterie, le chiffre d'affaires a légèrement progressé au 1er semestre 2006 pour les équipements classiques de traite et de façon plus importante pour les robots. Cette tendance s'explique notamment par l'augmentation du revenu des éleveurs bovins (+9 %) en 2005 ainsi que par la revalorisation de l'aide laitière directe et la



poursuite de la concentration des élevages laitiers qui favorise l'investissement en équipements adaptés. Tenant compte de carnets de commandes en hausse au second semestre, l'année 2006 devrait se terminer en progression.

●● SECTEUR BOVIN VIANDE :

En élevage bovin viande, nous observons un maintien de l'activité globale, grâce à la bonne tenue des cours de la viande depuis plusieurs années en France. Dans le domaine des petits équipements d'élevage, on obtient même, une très bonne progression (jusqu'à +30 % sur certaines zones).

On peut penser que la bonne tenue de ce secteur est liée entre autres au maintien du couplage des aides, du moins pour le moment. Les perspectives à moyen terme paraissent plutôt bonnes, dans la mesure où les consommateurs continueront à privilégier des produits de qualité.



SECTEUR PORCIN :

Les cours du marché du porc ont augmenté sensiblement durant l'année 2005 et le premier semestre 2006 alors que les prix de l'aliment ont baissé pendant cette période, ce qui a amélioré la marge des élevages de porcs. Les marges ont été également améliorées par de meilleurs résultats techniques obtenus dans les élevages.

Cette amélioration des cours depuis 18 mois entraîne un retour à une meilleure situation financière des élevages. Cependant, le taux d'endettement reste encore élevé ce qui pousse les éleveurs à reconstituer leur trésorerie avant de reprendre le rythme de leurs investissements d'autant plus que la concurrence très vive laisse peser de fortes menaces sur l'évolution future des cours.

En conséquence, la demande en équipements spécialisés est actuellement à un bon niveau, mais reste inférieure à ce que la conjoncture de ces derniers mois aurait du générer.

Huile d'olive

L'extraction huilière :

La culture des oliviers et la production de l'huile sont des activités qui sont allées de pair avec l'évolution des civilisations les plus anciennes de l'histoire de l'homme.



Au cours du VIII^e siècle av. J.-C., les Grecs et les Phéniciens ont commencé la colonisation des territoires occidentaux de la Méditerranée et ont probablement trouvé sur place cette plante qui poussait alors à l'état sauvage.

Ce furent les Romains qui répandirent et développèrent sur tout le territoire de l'empire la culture de l'olivier, au point de faire surgir l'exigence d'une réglementation. En

revanche, c'est aux Arabes qu'il faut attribuer le mérite d'avoir perfectionné les techniques d'élaboration de l'huile. Au cours des siècles passés, les sites ruraux de production étaient formés de trois espaces particuliers : une pièce servait de dépôt, une autre accueillait le trapetum et le torculum, tandis que l'eau et l'huile, recueillies dans deux récipients différents, confluait vers une troisième pièce. Le trapetum caractéristique est semblable au broyeur à meules.



●● METHODE TRADITIONNELLE

Au fil des années, les installations à pression se sont perfectionnées en passant de l'introduction des pressoirs à cage et à colonne à l'emploi généralisé du système hydraulique actionné par l'énergie électrique à la place de la force humaine ou animale. La capacité de production du broyeur à meules, qui travaille en cycle discontinu, est très limitée si l'on considère son encombrement élevé. Le cycle de travail commence par l'effeuillage et le lavage, deux opérations essentielles pour la qualité et l'hygiène de l'huile produite, même si, avec cette méthode, les meules cassent légèrement les feuilles et donc leur influence sur le produit final est faible.

La phase suivante de pétrissage prépare la pâte en vue de la séparation de l'huile par pression. Au cours de cette phase, dont la durée est en fonction de la température de réchauffement de la pâte, il est fondamental d'éviter l'émulsion huile-eau, qui empêcherait la bonne séparation de l'huile.

La pâte pétrie est ensuite étalée sur les scourtins puis ceux-ci sont empilés sur le chariot du pressoir. La pression appliquée oblige les liquides (huile et eau) à sortir des scourtins, alors que ceux-ci retiennent le résidu solide, ou grignon, à bas contenu d'humidité et d'huile. La séparation finale de l'huile et de l'eau se fait actuellement au moyen d'un séparateur centrifuge à disques, qui permet d'obtenir une huile prête à la consommation et des eaux résiduaires de végétation.

plus de 28 siècles d'histoire

Le système traditionnel adopte des principes simples de fonctionnement. Il ne demande pas une grande quantité d'eau de processus (à part une très faible quantité pour les opérations de nettoyage), produit un grignon très déshydraté et exige une faible consommation d'énergie. En revanche, il nécessite une main-d'oeuvre importante. La qualité de l'huile produite est liée essentiellement à l'utilisation correcte des meules et des scourtins, difficiles à nettoyer, qui peuvent absorber et transmettre les saveurs et les odeurs, plus ou moins bonnes, des olives traitées précédemment.

●● METHODE CONTINUE

Vers les années 50, le pressoir a été remplacé par le système d'extraction par centrifugation : celui-ci emploie un extracteur centrifuge à axe horizontal, qu'on appelle décanteur.



En effet, la société VERACI de Florence a introduit sur le marché « PRIMOLIA® », une centrifugeuse à panier cylindrique de type discontinu et à déchargement intermittent automatique, avec séparation de l'huile/eau des solides. À la fin des années 60, Peralisi a transformé la méthode Primolia®, créant ainsi le premier système centrifuge moderne d'extraction continue. Cette réalisation a été le résultat de longues recherches et a constitué un progrès remarquable par rapport au système à pression, puisqu'elle réduisait les coûts et le travail manuel. Le système continu Peralisi – qui fonctionne désormais avec succès depuis un demi-siècle environ sur le marché international – est un ensemble de machines coordonnées sur une ligne de production homogène, rationnelle et technologiquement avancée.



Pour la mouture des olives, le système continu adopte des broyeurs métalliques formés d'un organe tournant à grande vitesse. Les broyeurs possèdent une grande capacité de traitement ; de plus, ils broient les olives de manière différente en cassant en profondeur les cellules contenant l'huile et en assurant une bonne séparation centrifuge, avec des rendements satisfaisants. La cassure des cellules est d'autant plus profonde et le rendement d'huile, ainsi que le contenu en composants mineurs (par exemple, les poly-phénols) d'autant plus élevés que l'opération de broyage des olives est violente. La méthode de mouture à l'aide de broyeurs métalliques est celle qui assure la meilleure préparation de la pâte d'olives à envoyer au décanteur, après malaxage, pour en extraire l'huile à l'aide des méthodes à deux ou à trois phases.

Standards for
tomorrow.

Conditions d'hygiène
irréprochables.

Un climatiseur révolutionnaire
à la pointe des technologies
à FLUFT SYSTEMS, un climatiseur
à haut rendement énergétique et
écologique.

De l'huile d'olive de qualité

Même de nos jours, il n'est pas rare de trouver dans plusieurs pays de la Méditerranée des installations pour l'extraction de l'huile des olives avec la méthode traditionnelle à pressoirs.

Pourtant, pour ceux qui veulent s'équiper d'une installation plus moderne afin d'améliorer leur qualité et d'augmenter leur capacité tout en réduisant les frais de production, il ne suffit pas d'avoir une installation continue : il faut que cette installation soit à 2 phases. De plus, si on veut optimiser le rendement de l'investissement tout en respectant l'environnement dans lequel se trouve l'installation, la filière productive doit comprendre une installation avec les composantes suivantes :

1. Installation de première extraction à 2 phases
2. Installation de deuxième extraction (dit "repassage") à 2 phases
3. Séparateur du noyau
4. Séchoir.



.....1. Installation de première extraction à 2 phases

Ce type d'extraction permet d'éliminer l'utilisation de l'eau du processus, ce qui est typique de la méthode à 3 phases. Par conséquent on obtient une huile avec une teneur de polyphénols plus élevée et donc avec une valeur ajoutée plus élevée.

En effet, la teneur en polyphénols élevée garantit les avantages suivants :

- pour l'huile, une plus grande stabilité et des caractéristiques organoleptiques plus marquées, c'est à dire un goût intense avec une couleur verte.
- pour la santé des consommateurs, un gros effet antioxydant dont plusieurs études ont démontré les avantages concernant l'appareil circulatoire, dans la prévention des tumeurs et même dans la prévention de la maladie d'Alzheimer, comme l'a récemment prouvé le célèbre Institut Montaigne de Paris.

en respectant l'environnement



En plus, l'installation à deux phases ne nécessite pas de séparateur d'eau qui est typique de l'installation à 3 phases ; d'où moins de coûts d'investissement et de consommation d'énergie et – ce qui est bien important – une réduction draconienne de la consommation d'eau qui est le talon d'Achille du système à 3 phases.

A ce sujet il faut dire que le décanteur à 2 phases est conçu de manière à n'avoir que deux sorties : l'une liquide pour l'huile et l'autre pour le grignon. Par conséquent, comme on n'ajoute pas d'eau à la pâte en entrée, on ne produit pas d'eau de végétation à éliminer. C'est pour cette raison que ce type de décanteur est appelé aussi "écologique".

Le groupe Pieralisi produit depuis longtemps les célèbres décanteurs à 2 phases de la série SPI. Les extracteurs centrifuges SPI ont été introduits pour la première fois en Espagne et en suite ils ont été utilisés de plus en plus dans d'autres pays méditerranéens, en Amérique du Nord et du Sud et en Australie.

Par rapport à un décanteur à 3 phases de dimension équivalente, un extracteur SPI garantit une capacité de production plus élevée et une hausse du rendement de 5%.

Dans les concours internationaux pour les huiles de qualité on trouve de plus en plus en première position des

huiles produites avec des décanteurs Pieralisi à 2 phases. La gamme Pieralisi offre des débits entre 200 kg/heure minimum et 10 tonnes/heure maximum.

.....2. Installation de deuxième extraction à 2 phases ("repassage")

L'installation de deuxième extraction est utile notamment lorsque la saison est "basse" afin d'augmenter le rendement en huile par rapport à une quantité d'olives limitée. Néanmoins, indépendamment d'une saison "basse" ou "haute" il est toujours bon de disposer d'une installation de repassage à utiliser au début et à la fin de la saison. A pleine saison, c'est à dire lorsque la disponibilité des olives est au maximum, ce décanteur pourrait être utilisé comme installation de première extraction afin d'augmenter le rendement. Cela est possible car une installation de repassage Pieralisi peut être utilisée sans problèmes aussi pour la première extraction. Pour le "repassage" aussi on utilisera un décanteur à deux phases afin d'obtenir un rendement maximum tout en respectant l'environnement.

.....3. Séparateur du noyau

Le grignon obtenu de la première ou de la deuxième extraction à deux phases (ayant un taux d'humidité d'environ 65%)

NOUVEAU PANORAMA GENIUS UN BIJOU DE FAMILLE



Le nouveau « géant » de la production par lots grâce à toutes les qualités et particularités techniques de nouvelle génération qui en améliorent les performances.

- 1 Affichage plus grand (1) avec d'importantes améliorations (PLC) de nouvelle génération offrant une meilleure visibilité et écoulement (quantité d'articles les empilements significatives et la stabilité des lots).
- 2 Deux modules (2) pour remplir automatiquement les sacs avec un système automatique et futur permettant à chaque changement de matière.
- 3 Nouvelle configuration de la tête (système) dédiée au moyen de deux distributions (3) pour une performance à l'extrême de précision et meilleur système de réajustement automatique.
- 4 Groupe moteur (4) conçu à une hauteur permettant une plus grande ergonomie de maintenance et facilité l'accès et l'entretien de tous les composants.

GRUPPO

PIERALISI

Via Don Bortolotti, 1 - 60035 (AN) - Italy - Tel. +39 071 231.1
Fax +39 071 231.239 - www.pieralisi.com - info@pieralisi.com

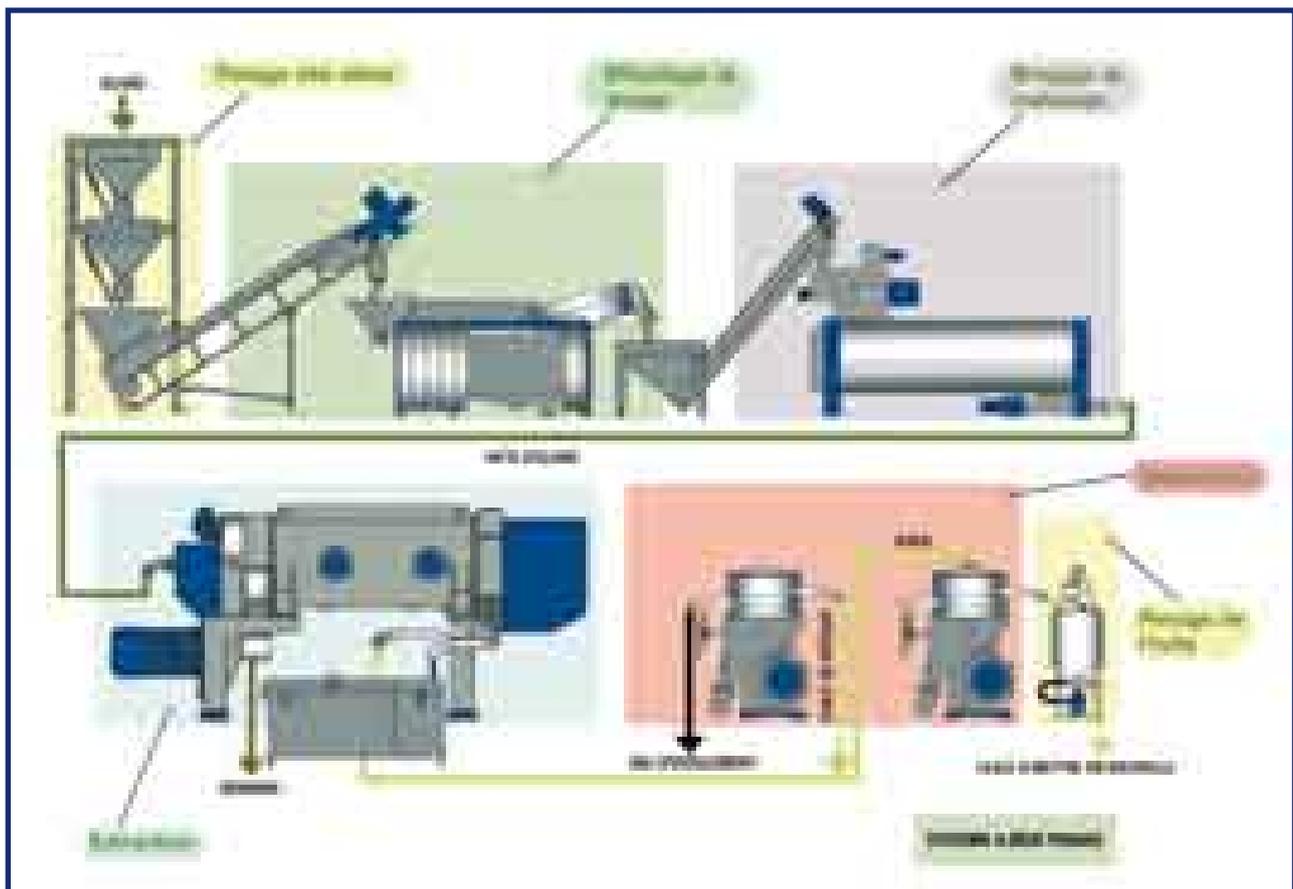
peut être envoyé à un séparateur de noyau, ce qui permet d'obtenir :

- du noyau solide ayant une bonne valeur commerciale comme combustible, grâce à son pouvoir calorifique d'environ 3800-4000 calories/kg.
- du grignon avec un taux d'humidité un peu plus élevé (à cause de la séparation du noyau) qui peut servir à l'une des trois utilisations suivantes :
 - comme intégrateur pour l'alimentation des animaux
 - comme engrais pour les terrains agricoles (avant ou après compostage)
 - au séchoir.

Le séchage des grignons sortant de l'installation à deux phases peut être poussé jusqu'à un taux d'humidité d'environ 10% si les grignons doivent être envoyés par la suite à une installation d'extraction à l'hexane.

Les grignons peuvent être séchés jusqu'à un taux d'environ 25% d'humidité en cas d'utilisation pour l'alimentation animale etc.

La gamme des séchoirs Pieralisi comprend trois dimensions d'installation en fonction du pouvoir calorifique requis : (2000 kcal/h – 6000 kcal/h – 12000 kcal/h).



www.pieralisi.com

GRUPPO

PIERALISI

Via Don Battistoni, 1 - 60035 JESI (AN) - Italy
 Tél. : +39 0731 231 1 / Fax : +39 0731 231 239
 Email : info@pieralisi.com

Depuis 1927



mami
boissons

*En famille, entre amis
buvons Mami*



Groupe Mami S.A.

Boissons Mami

ZEA n° 27 BP. 595 SETIF - Algérie

Tél.: 036 93 50 03 Fax : 036 93 60 84

www.groupe-mami.com e-mail : info@groupe-mami.com



QUIZ...

Les entreprises vous **parlent d'elles**

LE GROUPE MAMI :

Stratégie et Défis



Notre gamme de produits

- Boisson plate aromatisée (pamplemousse, mangue) conditionnée en bouteilles en verre et en PET, plusieurs contenances 0.25L à 2L.

- Boissons gazeuses (orange, cidre, citron, pêche, fraise, cola) conditionnées en bouteilles en verre et en PET, plusieurs contenances 0.25L à 2L.

- Boisson « light » conditionnée en bouteille PET 1L.

- Jus aux fruits naturels « Aqua frutta » conditionnés en bouteille PET 1.5L.

Notre réseau de distribution

Essentiellement représenté à l'Est de Sétif et au sud Est, le groupe MAMI trouve ses meilleurs marchés dans les wilayas de Batna, Sétif et M'sila. De même, MAMI est bien implanté à Touggourt et Ouargla et on ressent de plus sa présence à Tébessa et Souk-Ahras, Djelfa, Bechar, Tamarrasset.

A partir de Septembre MAMI a commencé à exporter en France (Lyon, Lille, Dunkerque, Marseille).



● A l'origine, deux frères

Tout a commencé en 1937 quand les deux frères Salah et Djemai eurent l'ingéniosité de créer une fabrication artisanale de limonaderie (d'une capacité de 250 bouteilles/jour) et ce, pour répondre aux besoins à la fois de leurs commerces et des cafés des environs. Et c'est à travers cette expérience qu'une grande entreprise privée est née et fût adoptée par la ville de Sétif et sa région.

● Année 2003

En janvier 2003, les dirigeants de la PME, conscients des nouvelles stratégies concurrentielles, engagent un processus de réorganisation, de leur entreprise avec l'assistance des experts de l'EDPME (Euro Développement PME). Cette adhésion permet la mise à niveau et une identification appropriée des actions de réformes des structures et du mode de gestion à entreprendre pour un management efficace. Cette année est considérée aussi comme l'année du professionnalisme avec une administration mieux structurée, dotée de cadres compétents et au fait de leur mission. A cela, s'ajoute une équipe de Marketing et de communication qui suit les normes et incitations économiques à même de satisfaire le marché.

● Mise en place des bouteilles en plastique

Soucieuse de suivre la nouvelle technologie, la société MAMI a mis à la disposition du consommateur des produits issus d'une nouvelle unité de production de bouteilles en plastique de différentes contenances (25 CL, 1L, 1.5L et 2L).

En plus de la technologie qu'est le plastique, cette bouteille de par sa matière apporte plus de sécurité, de maniabilité et de légèreté au consommateur, et lui évite surtout la consigne de la bouteille en verre.



La bouteille en plastique améliore l'aspect de la boisson « MAMI » et lui apporte un label de qualité.

Algérie

Convention Badr - Ministère de l'Agriculture : Une enveloppe de 115 milliards de dinars pour 165 000 projets



Les problèmes de financement que rencontraient les agriculteurs avec la Badr semblent être définitivement réglés. La banque, qui s'est recentrée autour du secteur de l'agriculture, a signé à Alger avec le ministère de l'Agriculture et du Développement ainsi qu'avec la Caisse nationale de la mutualité agricole (Cnma) une convention pour le financement de 165 000 projets.

En présence du ministre Saïd Berkat, de Boualem Djebbar et Abderahmane Bourad, respectivement PDG de la Badr et PDG de la Cnma, la signature de la convention est venue ainsi « régler le financement et le soutien accordés aux gens de la profession », affirme le ministre. Selon le PDG de la Badr, le montant couvrant les 165 000 projets inscrits atteint 115 milliards de dinars, dont 34 milliards de dinars sous forme de crédits octroyés aux agriculteurs. Les 80 milliards restants seront pris en charge par le Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA).

Quant à la nature des projets, un responsable du ministère de l'Agriculture a indiqué qu'il s'agit de tout type d'investissement comme ceux liés aux forages et à l'acquisition d'équipements et de machineries.

A rappeler que le ministre avait indiqué à plusieurs reprises que plus de 100 000 exploitations sont bancables, mais trouvent des difficultés à obtenir des crédits auprès des banques.

Le rôle du PNDA est celui d'accorder aux exploitants agricoles des subventions pour la relance du secteur de l'agriculture, mais les banques devaient également s'y impliquer. Avec la signature de la convention d'hier, la Badr revient à sa mission initiale en attendant que d'autres institutions financières fassent la même chose



Ouverture du premier Quick à Alger

Quick a ouvert ses portes à la place Emir Abdelkader, au centre d'Alger ; c'est ce qu'a annoncé le 13 mars, M. Jean-Paul Brayer, président de France Quick, lors d'un point de presse tenu au premier restaurant de la chaîne de restauration rapide franco-belge Quick, principal concurrent de McDonald's en France et en Belgique.

D'une superficie de 450m2 avec 160 places assises, le restaurant Quick a été conçu pour répondre aux attentes de tous les consommateurs et offrir des espaces personnalisés pour le bien-être et le confort de chacun.

Installé dans les murs historiques du café Novelty, fermé à la suite d'un attentat islamiste à la bombe en 1995, le Quick algérien est placé sous le signe de la modernité et du futur. Le décor Mosaïque choisi pour son aménagement fait parie de la nouvelle génération de décors élaborés par Quick en collaboration avec des architectes de renom, en l'occurrence Catherine Névin.



Maroc

SODEA-SOGETA : La phase II a commencé



La deuxième opération de cession des terrains de la SODEA et la SOGETA est lancée. Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes vient en effet, de lancer deux appels à manifestation d'intérêt et un appel d'offre international pour la cession à terme d'un peu plus de 38.500 ha de terrain agricole.

La première offre, « Grands projets filières », consiste en 19 projets, 9 agrumicoles et 10 oléicoles, répartis sur six régions et totalise une superficie de 12.976 ha. Les terrains destinés à ces grands projets seront cédés contre des valeurs locatives annuelles variant entre 873.000 DH et 2,6 millions DH selon les régions et la superficie du terrain.

Pour ce qui est du deuxième appel à manifestation internationale, il porte sur 5 projets de semences certifiées qui seront réalisés sur une superficie de 11.754,5 ha. Les terrains destinés à ces projets sont situés dans quatre régions. La redevance annuelle sera fixée en commun

accord par l'Administration et le candidat présélectionné. Le dernier appel d'offres concerne quelque 92 petits et moyens projets agricoles répartis sur 11 régions. Les projets classés sous cette catégorie totalisent une superficie de 13.816 ha pour des valeurs locatives variant entre 5.000 et 1,132 millions DH.



Source : Aujourd'hui le Maroc

Restructuration d'Unilever : Le Maroc gardera sa place

Le groupe Unilever restructure ses unités en Afrique du Nord, Moyen-Orient et Turquie. Les effectifs de la région seront réduits d'environ 10% l'année prochaine. « Nous souhaitons adopter une stratégie plus globale pour cette partie du monde », explique depuis Londres Richard Morgan, directeur Communication. Il assure que Lever-Maghreb, à Casablanca, jouera un rôle central dans cette reconfiguration. « Cette démarche vise à conserver un niveau de compétitivité élevé et n'est pas synonyme de désinvestissement ».



France

SAVEUR OCCITANE : L'alliance inédite de professionnels pour la garantie d'origine et la qualité dans l'assiette

 Depuis fin janvier, une signature unique permet d'identifier les viandes issues des troupeaux de 5 régions d'élevage - Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Auvergne et Languedoc Roussillon- et pour l'ensemble des circuits de distribution

(boucherie artisanale, GMS, restauration) : SAVEUR OCCITANE. Au sein d'une structure créée par les Entreprises (GIE Saveur Occitane), ce sont 6 acteurs régionaux qui s'investissent dans une démarche d'uniformité pour une garantie sans faille de l'origine et de la qualité des viandes : ARCADIE SUD-OUEST, BIGARD Industrie, SAS SODECO, SPANGHERO SA, SARL VIADIS, SARL VIANDES OCCITANES.

Un groupement inédit sur le marché de la viande pour une marque d'origine.

Implication des piliers du GIE Saveur Occitane, respect des engagements des éleveurs, abatteurs et clients distributeurs, Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage sont autant de garanties qui assurent pour les distributeurs et les consommateurs, une transparence totale sur l'origine et la certitude d'une viande régionale de qualité élevée dans la plus pure tradition.



COCA-COLA prévoit 150 embauches en 2007

Le groupe prévoit l'embauche, cette année, de 150 candidats, répartis sur la France. Ces postes concernent essentiellement la fonction commerciale : attaché commercial pour la GMS et délégué commercial pour la RHD, et s'adressent à des jeunes diplômés de niveau bac à bac+2. Le groupe recrute également des chefs de secteurs parmi les profils bac+2 à bac+5 avec une expérience commerciale.



Tunisie

Lesieur-Cristal se renforce en Tunisie

 Les entreprises marocaines confirment leur appétit pour les marchés voisins. Après les banques, c'est au tour de l'agroalimentaire de s'exporter. Il y a un an, Lesieur Cristal Maroc ouvrait le bal en créant Cristal Tunisie. Initialement détenue par le tunisien YK HMILA Holding et Lesieur Cristal Maroc, le tour de table de Cristal Tunisie s'ouvre à un nouveau venu. Ce n'est autre que Lesieur France. En vertu d'un accord de partenariat signé, le vendredi 23 mars à Tunis, Cristal Tunisie devient une propriété, à parts égales, des trois opérateurs.

Côté management, c'est un Marocain qui prend les commandes de la filiale tunisienne. Aussi le marketing sera-t-il centralisé au niveau des directions Maroc et France mais avec des relais en Tunisie pour ce qui est du conseil en communication et des études de marché.

Les atouts sur lesquels misent les partenaires sont la qualité, la communication et la notoriété de leurs deux marques. Lesieur et Cristal existaient déjà sur le marché tunisien par le biais de l'export. Or les droits de douanes élevés ont constitué une barrière dissuasive plaidant en faveur d'une production délocalisée en Tunisie.

Bien que Lesieur et Cristal soient connues du consommateur tunisien, il faudra faire face à deux types de concurrents. La concurrence directe des marques tunisiennes Nejma et Safia. Celles-ci se partagent le marché des huiles non subventionnées. Et la concurrence, plus rude, des huiles subventionnées par l'Etat. Il faut dire qu'aussi bien Lesieur Cristal que les marques tunisiennes se dressent en challenger vis-à-vis de l'huile subventionnée qui s'accapare plus de 90% des parts de marché. « La situation actuelle du marché tunisien pourrait être comparée à ce que nous avons connu au Maroc dans les années 1970 et 80.



Tout laisse à penser qu'il sera amené, tôt ou tard, à connaître la même évolution que le nôtre. S'engager sur la voie de la libéralisation est inévitable » précise M. RAHOU, PDG de Lesieur Cristal Maroc. Cristal Tunisie aura donc pour mission prioritaire de servir le marché tunisien mais « elle ne s'interdira pas à prendre des parts dans les marchés de proximité comme la Libye », déclare M. RAHOU.

Les eaux minérales : un secteur en pleine croissance

Malgré un comportement très rassurant sur le marché local et une production nationale de plus en plus significative avec une moyenne annuelle de l'ordre de 350 millions de bouteilles (d'un litre et demi), le secteur des eaux minérales n'arrive pas encore à s'imposer comme il se doit à l'export.

Le coût très élevé du transport en est la principale cause. Reste que cette situation n'est pas totalement alarmante puisqu'elle ne peut être que provisoire. L'Office national du thermalisme est en train de réfléchir, en collaboration avec la Chambre nationale des producteurs, sur la formule idéale à adopter pour résoudre cette question. Selon les dernières statistiques, la production est d'environ 15.000 bouteilles d'un litre et demi par heure.

Toutes ces quantités sont stockées dans des dépôts bien adaptés au produit. Pour préserver mais aussi et surtout garantir la qualité totale de la production, l'office procède à des analyses périodiques et des contrôles permanents. Sans parler du fait que chaque unité dispose de son propre laboratoire d'analyses.



Source : Le Maghreb

ENSTA

Septembre 2007 : **Ouverture d'un nouveau Master** « Conception, modélisation et optimisation des procédés »

En septembre 2007, l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, Agro ParisTech et l'Ecole Polytechnique, tous membres de ParisTech ouvriront le Master Science et Technologies « Conception, modélisation et optimisation des procédés ».

La qualité de la formation et sa pertinence en terme d'employabilité tiennent à l'excellence des 4 établissements d'enseignement organisateurs en terme de recherche et d'innovation, et aux partenariats industriels de premier ordre mis en place dans le cadre de cette formation (Total, Alstom, EDF et BEL, etc.).

Génie des procédés : une formation approfondie

L'objectif du Master est d'aborder les concepts fondamentaux tout en privilégiant une approche système axée sur la conception et la modélisation des procédés. Cette vision système fait l'originalité de la formation.



En 2ème année, la formation vise la maîtrise des méthodes d'optimisation des procédés, cette spécialisation peut se faire soit dans le secteur de l'énergie, soit dans l'agroalimentaire. L'aspect professionnalisant du nouveau Master tiendra à la fois de la nature des enseignements, à la participation d'intervenants d'entreprises et à l'importance donnée aux projets au cours de la formation (utilisation de logiciels commerciaux couramment utilisés dans l'industrie).

Des débouchés dans les secteurs de l'énergie, de l'agro-alimentaire et de la chimie

Après leur diplôme, les participants auront acquis les connaissances nécessaires pour :

- Concevoir un procédé en réponse à une fonctionnalité ciblée des produits et accompagner son industrialisation,
- Gérer et optimiser des unités de production existantes sur des critères de faisabilité, d'intérêt économique et d'impact environnemental.

Les diplômés peuvent prétendre à l'issue de la formation à des fonctions d'ingénieurs recherche et développement, ingénieur développement de procédés, ingénieur de production dans des industries de transformation de la matière.

Les secteurs industriels visés sont, en premier lieu les secteurs de l'énergie, agro-industriels et agroalimentaires mais les compétences acquises permettent également d'exercer dans d'autres secteurs : chimie fine et pharmacie, traitement des eaux, métallurgie,...

Formation à distance

BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole) : **Analyse et conduite de systèmes d'exploitation**

Dans de multiples circonstances, vous ne pouvez ou ne souhaitez pas suivre une formation à temps plein en lycée, en centre de formation professionnelle pour adultes ou en établissement d'enseignement supérieur...

En effet, la formation inclut un stage obligatoire au minimum de huit semaines dans une exploitation agricole (autre que l'exploitation familiale), et un stage complémentaire facultatif dans un organisme directement lié à la production agricole. Le stage principal est le support d'un rapport.

Or, vous souhaitez accéder à des qualifications nouvelles, acquérir une double compétence, préparer une reconversion, vous perfectionner dans le cadre d'un plan de formation, consolider votre niveau de connaissances de base ou professionnelles.

La formation à distance du CNPR vous propose de préparer examens ou concours, d'actualiser, de compléter et de mettre à niveau vos connaissances générales ou professionnelles selon deux formules :

- La Formule **accompagnée**

Selon vos besoins, vous conduisez et adaptez votre programme de formation en relation avec un centre de proximité. En fonction de vos objectifs et de vos possibilités, vous organisez votre formation chez vous, au centre de formation de proximité, sur votre lieu de travail...

Pendant toute la durée de votre parcours, vous bénéficiez des prestations de formation à distance et d'un accompagnement personnalisé par un centre de proximité.

Cette formule est particulièrement adaptée dans le cas où vous avez interrompu vos études depuis plusieurs années, ou dans le cas où vous ressentez le besoin d'un conseil extérieur pour être efficace dans vos apprentissages.

- La Formule **Autonome**

Selon vos besoins, vous organisez votre parcours de formation avec les prestations du CNPR en tenant compte de vos objectifs et de vos possibilités.



Cette formule est particulièrement adaptée si vous êtes très autonome ou dans le cas d'un parcours de formation très court (2 à 3 épreuves par exemple).

Avec cette option du BTSA, vous allez acquérir des qualités d'analyse et de raisonnement. Celles-ci seront développées à partir de connaissances scientifiques et techniques indispensables, mais aussi à partir des réalités et problèmes concrets du secteur agricole.

Cette formation exige un goût prononcé pour l'actualité technique, économique et une attention à l'environnement agricole. Les perspectives professionnelles sont l'installation, mais aussi diverses activités dans les entreprises prestataires de service en amont ou en aval des exploitations agricoles.

Diplôme et calendrier de la formation

- *Début des inscriptions* : 01/05/2007
- *Fin des inscriptions* : 30/10/2007
- *Début de la formation* : 01/10/2007
- *Durée de la formation* : 2 ans ou 1 an

Description détaillée de la formation **Etablissements à contacter**

CENTRE NATIONAL DE PROMOTION RURAL (CNPR)
(Ecole ou institut)
Site de Marmilhat - BP 100 / rue Aimé Rudel 63370 Lempdes
Tél. : 04 73 83 36 00
Fax : 04 73 61 78 66
Email : cnpr@educagri.fr
www.cnpr.fr

SIMA 2007

Un Grand Cru !



SIMA2007 a fermé ses portes le jeudi 8 mars en confortant ses positions de **salon leader international de machinisme agricole** et en dépassant les objectifs fixés par les organisateurs.



● Satisfaction générale

Après une période de ralentissement du marché, les constructeurs et importateurs attendaient le SIMA pour faire le point. La conjoncture actuellement favorable et le moral des agriculteurs et éleveurs au beau fixe ont généré une satisfaction des exposants tant par la qualité des contacts que leur diversité et leur quantité.

SIMA 2007 a vu une augmentation de 8 % de son visitorat par rapport à l'édition 2005 avec 213 761 visites ce qui représente 142 840 visiteurs. Les visiteurs sont satisfaits à 97 % de leur visite (d'après l'enquête réalisée à la sortie du salon). En moyenne, l'importance de la manifestation exige qu'un visiteur sur deux passe une deuxième journée sur le salon.

Les Espaces thématiques du SIMA (Agriculture & Energies - Bonnes Pratiques - Eau et Irrigation) ont attiré de nombreux professionnels curieux et avides d'information.

● Près d'un visiteur sur 4 est étranger

Tous les observateurs ont apprécié l'arrivée toujours plus nombreuse des visiteurs étrangers avec la remarquable percée des pays de l'Europe Centrale et Orientale. Les délégations d'acheteurs et prescripteurs d'une centaine de pays se sont succédées au Club International et sur les stands des exposants.

Les événements business comme le Séminaire Ukraine ou le Rendez-Vous Russe ont mobilisé un public d'entreprises très intéressées par ces nouveaux marchés.

● L'Innovation au rendez-vous

Les tendances annoncées au Palmarès de l'Innovation ont été confirmées par les spécialistes de l'agroéquipement :

- amélioration des performances des filières
- conduite et sécurité des hommes et des machines
- respect de l'environnement

Par ailleurs, une multitude de nouveautés était exposée sur tous les stands et dans tous les secteurs d'activité.

● Elevage : l'autre facette du SIMA

Les halls 1 et 2 ont accueilli un superbe plateau de 500 bovins lait et viande avec les races Holstein, Limousine, Aubrac, Montbéliarde...

Par la qualité des concours internationaux et ventes aux enchères organisés sur le Ring SIMAGENA confirme qu'il est le plus important salon d'affaires au monde du secteur génétique. Par exemple, une vache Holstein de très haute valeur génétique a été vendue 16 500 € lors de la vente aux enchères !

D'une façon générale, cette édition du SIMA a apporté à tous -exposants, journalistes visiteurs- un degré de satisfaction très large.



Prochain rendez-vous
en 2009 !



DJAZAGRO 2007

Une Réussite !

310 participants, dont une majorité d'exposants étrangers représentant une vingtaine de pays, ont pris part au **5^{ème} salon international de l'agroalimentaire «Djazagro»** qui s'est tenu au palais des expositions des Pins maritimes à **Alger du 16 au 19 avril 2007**. La manifestation exclusivement professionnelle ouvre des perspectives intéressantes dans le secteur de l'agroalimentaire qui est en pleine expansion en Algérie, principal importateur de denrées agroalimentaires du continent africain avec 25% du total des importations.



- **L'équipe d'Agroligne était présente sur cet évènement majeur et a rencontré pour vous les exposants :**

M. BERTRAND LAURENT,
DIRECTEUR DU SALON DJAZAGRO

Agroligne : *Nous sommes présents aujourd'hui sur le 5ème salon Djazagro. Nous avons remarqué une forte présence d'exposants et une affluence de la part des professionnels. Comment expliquez-vous cela ?*



M. Bertrand LAURENT :

Le salon a été créé en 2003. Aujourd'hui, il a plus que doublé de taille. Nous avons plus de 300 sociétés qui exposent, dont plus de 50 sociétés algériennes et 130 sociétés françaises. Les autres exposants viennent des autres pays de l'Union Européenne : Espagne,

Belgique, Italie... Les exposants nous disent que les visiteurs algériens sont de plus en plus professionnels.

Agroligne : *Y'aura-t-il des nouveautés dans le prochain salon Djazagro 2008. Et avez-vous déjà fixé la date ?*

M. Bertrand LAURENT : Dans le prochain salon, nous allons développer les démonstrations de matériels et essayer de mettre en place un programme de conférences. Bien sûr, il y a une forte demande de tout ce qui est équipement. Mais il y a un manque en terme de formation et de savoir faire. L'objectif est que les visiteurs aient un maximum d'informations sur les produits et leur fonctionnement, pour ensuite se rendre au stand approprié.

A propos des dates de Djazagro 2008 : elles ne sont pas fixées définitivement, mais elles devraient être du 14 au 17 avril, dates qui restent à confirmer.

Dallant Maroc

- **M. MAHFOUD YOUNES, DIRECTEUR**

Agroligne : *pouvez-vous nous présenter les activités de Dallant ?*

M. Mahfoud YOUNES : Dallant est un groupe espagnol. Nous sommes spécialisés principalement dans les concentrés de jus et les arômes pour l'industrie agroalimentaire. Notre chiffre d'affaires provient à 60 % des jus et boissons et les 40% restant couvrent la pâtisserie industrielle et artisanale, les crèmes glacées, confiserie chocolaterie, sauces, charcuterie industrielle et artisanale ainsi que la pharmacie. Nous avons 3 usines à Barcelone et une usine au Maroc, pour la zone Afrique du Nord.

Agroligne : *quelle est votre vision du marché Algérien ?*

M. Mahfoud YOUNES : Cela fait maintenant 2 ans que nous nous intéressons au marché algérien, qui nous apparaît à fort potentiel. Nous aimerions donc nous installer en Algérie dans le futur.



M. Albert Nebra Mateu (Area Manager) & M. Mahfoud Younes

Taberner Algérie

● M. HANNACHI HAKIM, DIRECTEUR COMMERCIAL



Taberner est une société espagnole située à Valence. La filiale Algérie existe depuis 2 mois.

Cette société offre depuis 1955 des produits spécialisés pour le secteur de la viande: arômes et ingrédients. Concernant notre participation au Djazagro, le but est de se faire connaître auprès des professionnels en Algérie et de favoriser les rencontres avec les industriels algériens.

Polyzi – Permo Algérie

● M. KHELLAF ABDELLI, GERANT ET RESPONSABLE TECHNIQUE

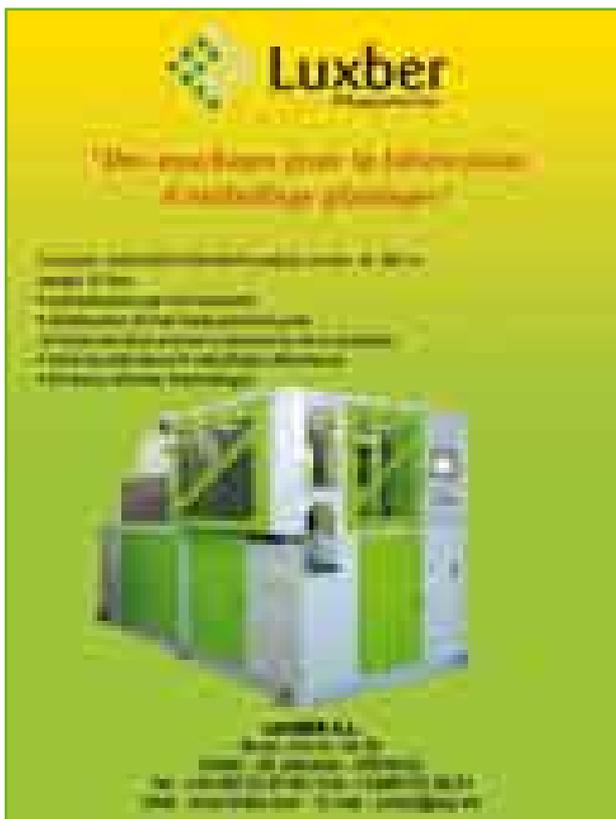


L'entreprise est spécialisée dans le domaine des traitements des eaux. Elle reste le concessionnaire exclusif de la grande société française PERMO.

L'eau est une ressource rare et précieuse. Elle est également indispensable au bon fonctionnement des industries. Aussi POLYZI propose et élabore des solutions innovantes dans le traitement des eaux basées sur les technologies les plus avancées et innovantes.

Notre activité en Algérie touche les secteurs : privé (résidentiel), les collectivités et l'industrie (agro-alimentaire et pharmaceutique).

Nous participons pour la 5ème fois au salon Djazagro, qui est une occasion unique de favoriser les rencontres entre professionnels.



LUXBER



Clauger

● M. DIDIER CHALARD, SALES MANAGER



Clauger est spécialisé dans les applications de froid industriel et de conditionnement d'air de process pour les industries agroalimentaires. :

Fort de l'expérience acquise sur le marché européen Clauger exporte son savoir-faire depuis plus de 25 ans. L'entreprise est présente dans le monde entier avec des réalisations dans plus de 80 pays et possède 3 filiales au Mexique, en Italie et en Espagne.

Depuis les années 80, nous sommes présents sur le marché algérien.

Nous avons intensifié notre présence auprès de nos clients avec une forte progression de notre chiffre d'affaires depuis 1995.



Nous sommes très intéressés par le salon Djazagro auquel nous participons depuis plusieurs éditions.

Cet événement nous permet de renforcer notre notoriété sur les marchés de la Fromagerie et des Produits Laitiers Frais au Maghreb et sur le marché algérien en particulier.

Sidel groupe

● M. MARTIN MENDIBOURE,
DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE / MAGHREB /
BENELUX / AFRIQUE FRANCOPHONE.



Le Groupe Sidel est le leader mondial dans les solutions pour l'emballage plastique des boissons alimentaires incluant l'eau, les boissons gazeuses, le lait, les jus, l'huile.

Depuis 2003, Sidel est intégré au Groupe suédois Tetra Laval. Sidel est l'une des 3 divisions industrielles avec Tetra Pak et Delaval. Le Groupe Sidel conçoit, fabrique et assemble des lignes complètes pour les emballages primaires suivants : bouteilles plastique, et depuis l'acquisition de la société SIMONAZZI bouteilles en verre, et canettes, leur permettant de se positionner également sur le marché de la bière et des boissons alcoolisées.

Nous sommes présents en Algérie depuis plus de 10 ans. Nous travaillons avec des grandes marques dans les domaines des boissons et des produits laitiers, telles que Ifri, cevital, coca cola, pepsi, trèfle, hodna, el goléa, guedila, sidi elkebir...

Nous participons pour la deuxième fois à Djazagro. C'est un excellent salon réservé aux professionnels. Nous allons bien sûr y participer dans le futur puisqu'il permet d'y rencontrer les professionnels du milieu agroalimentaire.

Notre objectif pour les années à venir est de rester le leader et de continuer à accroître notre chiffre d'affaires sur ce marché à fort potentiel.

SPA Metidji Holding

● M. HOCINE METIDJI,
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



Agroligne : *Pourriez-vous nous faire une petite présentation du groupe. Pourquoi n'était-il pas présent dans les précédents salons Djazagro ?*

Le GROUPE METIDJI opère principalement dans la première et la deuxième transformation des céréales. Nous comptons plusieurs sociétés, parmi ces dernières l'Amidonnerie de Maghnia et les Moulins de Sig, que le GROUPE METIDJI a acquis dans le cadre de la politique de privatisation des entreprises publiques.

En 2005 fut la création de la SPA METIDJI HOLDING.

En ce qui concerne le salon Djazagro, nous voulions pour notre première participation offrir aux professionnels et aux visiteurs une gamme complète de nos produits.

Nous offrons pour la première fois en Algérie une gamme de 12 farines (viennoiserie, pizza, pains spéciaux...), une large variété de couscous et de semoule sous la marque SAFINA réputée par sa qualité irréprochable par le consommateur algérien.

Aussi, nous voulions présenter en avant première notre nouvelle marque Menut's Snacks et céréales petit déjeuners.

Agroligne : *Le groupe METIDJI est très implanté dans la partie ouest du pays. Qu'avez-vous prévu pour le reste du territoire ?*

En effet, notre présence sur la partie Ouest du pays est très importante mais nous ne négligeons pas pour autant les autres régions. Nous avons mis en place un grand réseau de distribution qui compte des distributeurs exclusifs de nos marques.

Agroligne : *qu'est ce que représente pour vous Djazagro ?*

Je considère le salon Djazagro comme étant un lieu de rencontre entre professionnels algériens et étrangers. C'est une manifestation réussie, c'est pour cela que nous vous donnerons rendez-vous l'année prochaine au djazagro 2008.

● M. OUSSAMA MEDDEB,
DIRECTEUR MARKETING

Agroligne : *Vous coiffez un département très important dans le groupe METIDJI. A part les produits que nous connaissons, quels sont les autres produits que vous proposez aux consommateurs algériens ?*

M. Oussama MEDDEB : Nous sommes en train de diversifier notre gamme de produit. Nous sommes sur les dernières retouches du lancement d'un nouveau produit : Menut's céréales petit déjeuner et snacks. C'est un excellent produit, qui peut être comparé avec les grandes marques internationales, à un prix local. Il y a beaucoup de développement et d'opportunités sur ces produits.



● Melle. MERIEM METIDJI,
CHEF DE PRODUIT



Le défi de Meriem METIDJI

Jeune diplômée d'une grande école de commerce à Paris, Meriem Metidji est arrivée récemment en Algérie pour occuper un poste très important au sein de la SPA METIDJI HOLDING.

Agroligne : *Vous êtes chef de produits au sein de METIDJI holding. Comment abordez-vous ce poste ?*

Mlle Meriem Metidji : J'ai fait mes études dans une grande école de commerce à Paris, ce qui m'a permis d'avoir une formation très riche qui va m'aider à relever le défi que je me suis fixée.

J'occupe le poste de chef de produits au sein du département marketing du GROUPE METIDJI.

Je travaille actuellement sur le lancement d'une nouvelle gamme de produit qui sera j'en suis persuadée une innovation pour le consommateur algérien ainsi que pour notre marché.

La Minoterie Sidi Bendhiba

● M. KOUBIBI, GENERAL MANAGER



La minoterie Sidi Bendhiba a été le quatrième investisseur à s'implanter dans le créneau ouvert au privé en 1998 ; elle compte parmi les pionniers de la minoterie en Algérie.

Avec cette ouverture tant souhaitée, dès les premières années, il y a eu une prolifération de moulins en activité et immédiatement nous avons atteint une surcapacité de trituration ayant pour conséquence la saturation du marché intérieur dont les besoins étaient couverts par la production nationale et l'importation.

Etant donné la situation du marché, nous avons pensé à l'exportation de nos produits. C'est ainsi que nous avons réalisé une opération d'exportation qui nous a permis à l'époque, en 2002 de comprendre qu'il faut être réaliste et faire preuve de plus de professionnalisme pour s'implanter dans les marchés extérieurs.

Aussi, cette évaluation nous a permis de faire les investissements adéquats en matériels et ressources humaines pour être plus performant afin d'augmenter notre part de marché. Par conséquent, nous avons tout de suite révisé notre stratégie : au lieu de s'aventurer dans l'exportation, nous avons opté pour la diversification de notre production, c'est-à-dire mettre au point une gamme de farines prêtes à l'emploi destinées aux artisans boulangers pour panifier des pains traditionnels et spéciaux (pain complet, viennoiserie, pain de mie et bien sur les farines ménagères).

Cependant, une fois que nous avons maîtrisé la fabrication de tous ces nouveaux produits, un problème de taille a surgi, c'est le manque d'information et de professionnalisme de beaucoup de boulangers pour cette gamme de farines.

Pour parer à cette défaillance, nous avons mis en place un système de communication approprié et notamment un programme de formation pour les



ouvriers boulangers et les apprentis boulangers et ce, en partenariat avec les centres de formation professionnels et l'union nationale des boulangers algériens.

Les différents cycles de formation ont été encadrés par des formateurs français expatriés pour de longues périodes.

De même, pour permettre aux artisans boulangers de s'initier à la panification de ces nouvelles farines prêtes à l'emploi, nous organisons assez souvent au sien même de leur fournil des démonstrations faites par nos équipes spécialisées et de même nous assurons le perfectionnement des boulangers au niveau de leur fournil.

Aussi, en 2006 nous avons organisé, en collaboration avec l'Union Nationale des Boulangers et sous le parrainage de monsieur le ministre de la formation professionnelle, le premier concours national des meilleurs boulangers et pâtisseries ayant pour objectif le développement du professionnalisme et la diversification des pains offerts à la vente dans l'intérêt des boulangers et des consommateurs.

Cette campagne a connu un véritable succès puisque déjà beaucoup de boulangers des grandes villes du littoral panifient une grande quantité de farines prêtes à l'emploi et les pains traditionnels et diététiques sont de plus en plus appréciés par les consommateurs pour leur valeur nutritive et leurs vertus thérapeutiques.



Président de l'Union Nationale des Boulangers



Les Minoteries Sidi Bendehiba

Les Minoteries Sidi Bendehiba

Les Minoteries Sidi Bendehiba

Les Minoteries Sidi Bendehiba

Les Minoteries Sidi Bendehiba

Leader ALGERIEN
dans la fabrication de **farines**
Spéciales prêtes à l'emploi

Les minoteries Sidi Bendehiba vous **accompagnent Financièrement** dans la mise à niveau de vos Boulangeries

Innovation et **marge** sont les points forts de votre commerce.
Un partenaire vous aide à les valoriser c'est les minoteries Sidi Bendehiba

Les minoteries Sidi bendehiba dont le siège est à Mostaganem ont une capacité de production de 1000 tonnes par jour

Les minoteries Sidi Bendehiba adaptent leurs farines selon vos besoins.



- Farines pour pains spéciaux et traditionnels.
Avantages : bonnes pour la santé et rentables pour le boulangers et le consommateur.
- Farines pour brioches, viennoiseries, gâteaux, pains de mie et buns.
Avantages : rentabilité, qualité et longue conservation.
- Farines pour biscuiteries, confiseries, boulangeries et viennoiseries industrielles.
Avantages : rentabilité, qualité et longue conservation.
- Farines ménagères, pizzas, crêpes, etc...
Avantages : qualité et rentabilité.



Siège social : Ex. Marché de gros : Fruits & Légumes
SIDI OTHMANE - SAYADA - MOSTAGANEM



Unité de production :

1- Ex. Marché de gros : Fruits & Légumes
SIDI OTHMANE - SAYADA - MOSTAGANEM - BP 225
2- rue Ahmed Zitouni Oued Tlelat - ORAN
Tél. : 045 27 14 60 / 51 & 041 43 66 55 - Fax : 045 27 14 52
E-mail : msbmosta@yahoo.fr
www.maghreblebeaupain.com

www.maghreblebeaupain.com

Un nouveau site en cours de construction est mis à la disposition de tous les professionnels de la filière (céréaliers, meuniers, boulangers, transporteurs, chercheurs, formateurs, stagiaires, presse, consommateurs etc...). Il sera bénéfique et rentable en le construisant ensemble. Il sera le lien fort et le domaine des échanges entre tous les acteurs de la filière, qu'ils soient algériens maghrébins ou de toute autre nationalité.

Où se rencontrent-ils

Ils étaient également présents au Salon DJAZAGRO :



GROUPE CEVITAL



INSTITUT ITALIEN pour le Commerce Extérieur



GRUPPO PIERALISI



DÖHLER



S.A.R.L HAAL



ALCAN PACKAGING

France

Dématérialisation de documents export

Christine Lagarde se félicite du lancement d'une plateforme expérimentale française de dématérialisation de documents export.

En octobre dernier, Christine Lagarde, ministre déléguée au Commerce extérieur, avait appelé de ses vœux la mise en œuvre, au 1er trimestre 2007, de projets pilotes en matière de plateforme de dématérialisation export, dans des secteurs d'activités porteurs pour l'économie française.

L'annonce cette semaine, par Orange Business Services, Axway et le groupe Sopra, du lancement d'une plateforme expérimentale, en partenariat avec Ubifrance, la Chambre

de commerce et d'industrie de Paris, Bureau Veritas, la Douane et les PME Soget et MGI (créateurs de la solution AP+ des ports du Havre et de Marseille), est un signe très encourageant de la volonté de divers acteurs français de travailler ensemble, pour simplifier et faciliter, au quotidien, les démarches des PME françaises exportatrices.

Depuis New Delhi, le Ministre a confirmé la participation d'Ubifrance à cette plateforme et souhaite que d'autres opérateurs intervenant dans le processus d'exportation (groupeurs, transporteurs, transitaires, gestionnaires d'infrastructures logistiques, hubs routiers, ferrés et aéroportuaires) mais aussi les banquiers et les assureurs, rejoignent cette initiative très utile pour améliorer les performances des PME françaises à l'export ainsi que l'attractivité du territoire français.

Christine Lagarde a souligné qu'il était important, pour le succès de cette expérimentation, que tous ces acteurs du parcours de l'exportateur puissent jouer collectif, comme elle l'encourage depuis plusieurs mois. Le Ministre a également annoncé la tenue d'un séminaire sur la dématérialisation export, en juin prochain chez Ubifrance, séminaire au cours duquel sera présentée cette nouvelle plateforme expérimentale.



Tunisie

Le mécanisme «Financial guarantee» au service de l'exportation

La Compagnie tunisienne d'assurance du commerce extérieur (COTUNACE), organisera une série de conférences visant à mieux faire connaître le mécanisme «Financial guarantee» qui vient en aide aux entreprises exportatrices pour l'obtention de prêts.

Ce mécanisme mis en place en coopération avec la Banque mondiale (BM), est destiné à accompagner les PME en possession d'un contrat à l'exportation, mais en manque de garanties pour l'accès aux financements nécessaires afin de faire face à leurs engagements.

L'objectif de ce mécanisme est d'encourager les structures financières à accorder des prêts pour le financement des opérations d'exportation «avant expédition» et l'écoulement de la production des entreprises tunisiennes exportatrices sur les marchés extérieurs.

M. Habib Daldoul, président directeur général de la COTUNACE, a souligné que l'ambition est de doubler le volume des garanties au cours de la prochaine période, d'autant que celui-ci n'a pas dépassé les 35 millions de dinars au cours des six dernières années, date du début de l'utilisation de ce mécanisme en Tunisie, soit en 2000.

Il a indiqué que les efforts déployés visent à généraliser ce service à toutes les entreprises, tout en élevant le plafond de ces garanties à plus de 500 mille dinars contre 150 mille dinars lors du démarrage de ce mécanisme.

« Financial guarantee » a fourni au cours de la période 2000-2006 des garanties au profit de 131 entreprises et a attribué 382 certificats de garantie.

Source : www.tunisiaonline.com



Situé au cœur de l'espace méditerranéen, le port de Béjaïa propose une excellente accessibilité nautique et des installations adaptées aux divers types de trafics.

Un port au cœur de la Méditerranée

Il s'y traite annuellement plus de 5 millions de tonnes de marchandises générales, un chiffre qui ne fait qu'augmenter chaque année, ce qui a fait de Béjaïa le deuxième port d'Algérie avec plus de 23% de part de marché.

Parce que le port de Béjaïa affirme, année après année, sa position de grand port méditerranéen et développe de nouveaux outils performants, il offre des atouts exceptionnels et une excellente qualité de service :

- Il possède une situation géographique privilégiée et des atouts nautiques remarquables
- C'est un port polyvalent avec des infrastructures de stockage et de traitement adéquats pour chaque type de produit
- Un excellent rendement de manutention et un bon rapport qualité / prix
- De bonnes liaisons routières et ferroviaires
- Un port connu pour sa sécurité avec agrégation ISPS code
- Un port certifié aux normes ISO 9001 et ISO 14001

Dans le traitement des produits agroalimentaires, le port de Béjaïa met à votre disposition :

● **Un terminal à conteneurs**

Ce terminal est exploité par une nouvelle entité, Béjaïa Mediterranean Terminal (BMT), issue d'une joint-venture entre l'EPB et le singapourien PORTEK. Ce terminal est le seul d'Algérie qui dispose de 02 portiques de quai (45 tonnes de capacité pour le chargement et le déchargement des conteneurs), ainsi que de 05 portiques sur pneus RTG (pour l'entreposage des boîtes). Il est également équipé de 500 connexions pour les conteneurs frigorifiques. Sa capacité annuelle peut atteindre les 250.000 EVP.

● **Un terminal céréalier**

Le trafic céréalier qui constitue près de 41% des importations de marchandises générales, et dans lequel Béjaïa est numéro un du marché, représente un trafic très porteur, car le port de Béjaïa a la capacité d'accueillir les grands navires céréaliers. Il s'appuie sur une excellente accessibilité nautique et un outillage performant.



CHOPIN Technologies® innove dans l'analyse infrarouge

Concepteur de matériels de contrôle de la qualité des grains et des farines, nous avons introduit sur le marché français puis distribué et entretenu les principaux analyseurs NIR fabriqués au monde. Nous avons aussi été à l'origine de la mise en place du principal réseau français de gestion d'appareils infrarouges. Forts de cette expérience de plus de 25 ans et considérant que des progrès étaient possibles et nécessaires sur cette technologie, nous avons développé un nouvel appareil précis, stable, polyvalent et robuste : l'**Infraneo®**.

L'**Infraneo®** se différencie en particulier par son monochromateur à réseau nouvelle génération et par la technologie SAM (Self Adjustment of Monochromator). L'association de ces deux éléments permet d'obtenir des résultats précis et stables grâce au calage automatique de l'électronique et de l'optique (si nécessaire) à chaque mise sous tension.

Polyvalent grâce à sa cellule de mesure auto-adaptable, l'**Infraneo®** analyse aussi bien les grains entiers (blé, colza, orge, riz ...) que les pulvérulents (farine, semoule, son, remoulage...) et trouve ainsi sa place à chaque étape de la filière. Un kit simple d'utilisation, supprimant l'influence de l'opérateur sur les résultats, a été mis au point pour la préparation d'échantillons pulvérulents.

Simple d'utilisation, l'**Infraneo®** est entièrement automatisé et équipé d'une interface Windows XP® avec large écran tactile couleur (12"). Cette interface et l'utilisation de PC Anywhere permettent une télémaintenance extrêmement performante et unique sur le marché français.

L'**Infraneo®** est fourni avec un pack de calibrations performantes. A l'écoute de ses clients, notre Service Applications NIR propose également le développement de calibrations spécifiques à chaque besoin.

La robustesse du monochromateur et de l'ensemble des éléments mécaniques a été éprouvée lors de nombreux tests d'endurance (25 000 analyses en 3 mois) afin de



résister aux environnements contraignants (poussière, chaleur) et à une utilisation intensive.

La gestion en réseau, la télémaintenance, le changement de la lampe en moins d'une minute avec recalage automatique (SAM) sont autant d'outils permettant à l'utilisateur de disposer d'un appareil toujours fiable et adapté à ses besoins.

• Pour en savoir plus sur les caractéristiques de ce nouveau produit : www.chopin.fr



France Cet été, ce sera « **Forme en Ferme** » !



Le CIV apporte son soutien au réseau « Forme en Ferme »

A l'heure du Programme National Nutrition Santé (PNNS), dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition, un groupe d'agriculteurs propose « Forme en Ferme », un concept alternatif d'accueil touristique liant agriculture, alimentation et bien-être.

Valoriser la viande en tant que produit frais, mais surtout savoir l'associer à des légumes ou à des fruits pour garantir l'équilibre alimentaire, voilà donc le challenge à relever pour les agriculteurs adhérents au réseau « Forme en Ferme » !



La promesse d'un séjour « Forme en Ferme » est triple : se faire plaisir en découvrant les produits du terroir, manger sain et équilibré, bouger.

Pour le Centre d'Information des Viandes (CIV), l'accompagnement d'initiatives telles que « Forme en Ferme » vise à délivrer une information complémentaire aux recommandations officielles sur les valeurs nutritionnelles des produits, et notamment sur la place de la viande dans l'équilibre alimentaire, auprès d'agriculteurs qui sont également éleveurs de bovins ou d'ovins pour la plupart d'entre eux.

Car outre la pratique d'activités physiques (randonnée, natation, cyclisme...) et l'initiation à des activités pédagogiques en lien avec l'agriculture et l'alimentation (ateliers de cuisine avec des produits de saison, découverte du jardin potager et cueillette, visite de l'exploitation...) proposées dans le cadre d'un séjour « Forme en ferme », les agriculteurs adhérents au réseau doivent garantir à leurs visiteurs qui optent pour cette formule de consommer des repas équilibrés.

Pour les y aider, le CIV leur propose de bénéficier gratuitement des conseils de son réseau de diététiciennes pour l'élaboration de leurs menus « Forme en Ferme » et met à leur disposition - ainsi qu'à celle de leurs visiteurs - différents documents d'information sur l'équilibre alimentaire et les valeurs nutritionnelles des viandes.

Pour en savoir plus sur les séjours « Forme en Ferme » :

www.formeenferme.com

